

RAPPORT ANNUEL 2005

2005

SCOR

SCOR en chiffres

EUR 2 407 millions
de chiffre d'affaires en 2005,

dont

57 % en réassurance Non-Vie
et 43 % en réassurance Vie

Un groupe qui intervient dans plus de

130 pays

auprès de 2 000 clients

Plus de 34 000 actionnaires

LE GROUPE SCOR DANS LE MONDE

Europe

EUR 1 336 millions
de chiffre d'affaires

Amérique du Nord

EUR 594 millions
de chiffre d'affaires

Reste du monde

EUR 260 millions
de chiffre d'affaires

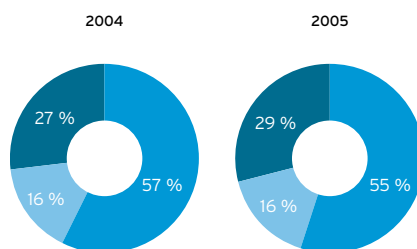
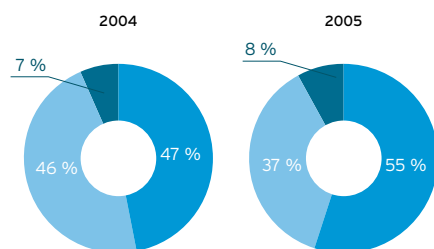
Asie-Pacifique

EUR 217 millions
de chiffre d'affaires



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'ACTIVITÉ DE RÉASSURANCE VIE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'ACTIVITÉ DE RÉASSURANCE NON-VIE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



■ EUROPE :	EUR 546 MILLIONS
■ AMÉRIQUE DU NORD :	EUR 542 MILLIONS
■ ASIE ET RESTE DU MONDE :	EUR 77 MILLIONS

■ EUROPE :	EUR 564 MILLIONS
■ AMÉRIQUE DU NORD :	EUR 379 MILLIONS
■ ASIE ET RESTE DU MONDE :	EUR 81 MILLIONS

■ EUROPE :	EUR 801 MILLIONS
■ AMÉRIQUE DU NORD :	EUR 220 MILLIONS
■ ASIE ET RESTE DU MONDE :	EUR 375 MILLIONS

■ EUROPE :	EUR 772 MILLIONS
■ AMÉRIQUE DU NORD :	EUR 215 MILLIONS
■ ASIE ET RESTE DU MONDE :	EUR 396 MILLIONS



PAGE 1

Profil
du Groupe

PAGE 2

Message
du Président

PAGE 4

Gouvernance
d'entreprise

PAGE 9

Action
et OCÉANE
SCOR

PAGE 13

Le journal
de l'année
2005

PAGE 35

Intelligence,
contrôle,
expertise

PAGE 43

SCOR et le
développement
durable

PAGE 46

Glossaire,
carnet
d'adresses

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS AUX NORMES IFRS

EN EUR MILLIONS (À TAUX DE CHANGE COURANTS)	2004	2005
Primes brutes émises	2 561	2 407
Résultat opérationnel	199	242
Résultat net	75	131

EN EUR MILLIONS (À TAUX DE CHANGE COURANTS)	2004	2005
Passifs nets relatifs aux contrats	9 020	8 866
Placements	10 034	9 743
Ratio Combiné Non-Vie	101,8 %	106,5 %
Marge sur primes acquises nettes Vie	4,2 %	8,2 %
Capitaux propres	1 335	1 719

EN EUR	2004	2005
Nombre d'actions en circulation en fin de période	819 269 070	968 769 070*
Cours de bourse en fin de période	1,39	1,82
Résultat net par action	0,093	0,148
Actif net comptable par action	1,648	1,792

* Après émission de 149 500 000 actions nouvelles le 30 juin 2005.

PROFIL du Groupe

Premier réassureur français, le groupe SCOR a l'ambition d'être un réassureur de taille moyenne, à vocation mondiale, poursuivant une politique de souscription centrée sur la rentabilité et pratiquant de manière sélective toutes les branches de réassurance.

Nos équipes de spécialistes interviennent dans plus de 130 pays. Elles développent des produits et des services à valeur ajoutée, innovants et sur mesure, et s'engagent aux côtés de leurs clients - assureurs et grandes entreprises - sur le long terme.

SCOR dispose d'une expertise reconnue et opère de façon équilibrée dans les domaines de :

La réassurance Non-Vie :

- Traités : responsabilité civile (automobile et générale) ; incendie ; catastrophes naturelles ; construction ; responsabilité civile décennale.
- Grands Risques d'Entreprises : transfert des risques des sociétés industrielles et de services avec des expositions lourdes, technologiques ou complexes par les capitaux ou les problématiques mis en jeu (pétrole, spatial, semi-conducteurs, mines, automobile, infrastructures et réseaux de transport, grands projets).
- Crédit-Cautions : couvertures crédit, caution et risque politique.

La réassurance Vie :

réassurance de produits individuels ou collectifs d'assurance vie, dépendance, risques aggravés, financement.

MESSAGE du Président

Madame, Monsieur, Chers actionnaires,

Vous avez décidé d'acquérir des actions d'une société de réassurance et c'est pour cela que vous êtes aujourd'hui actionnaire du groupe SCOR. En apportant les ressources nécessaires au développement de SCOR, vous lui permettez de renforcer sa solvabilité, et donc de garantir la bonne fin des contrats que le Groupe noue avec les sociétés d'assurance sises dans le monde entier ainsi qu'avec les grandes entreprises industrielles et commerciales qui font appel à notre expertise dans le domaine de la garantie, de la gestion et du portage des grands risques.

Sans l'appui de ses actionnaires, nous ne serions pas parvenus à redresser le groupe SCOR qui était en graves difficultés au début de la décennie. Vous avez été sollicité à deux reprises - en 2002 et en 2003 - pour recapitaliser le Groupe qui avait enregistré de lourdes pertes à la suite de repositionnements sur exercices de souscription antérieurs aux Etats-Unis et de l'attentat du World Trade Center. Vous avez également été sollicité en 2005 pour financer le rachat des minoritaires de la filiale irlandaise IRP du Groupe. Tous ces efforts n'ont pas été vains, bien au contraire, car SCOR est de nouveau bénéficiaire en 2005, comme il l'était également en 2004. Le redéploiement marqué du Groupe, son repositionnement stratégique, son redimensionnement significatif et sa restructuration en profondeur, menés depuis trois ans, portent aujourd'hui leurs fruits. Et le succès des renouvellements intervenus début 2006 à la suite d'une campagne dynamique portée par le relèvement de notre notation témoigne du plein retour à la crédibilité de votre société, vis-à-vis des clients et des investisseurs.

Grâce à vous, Chers actionnaires, SCOR peut contribuer à améliorer le bien-être économique, financier et social de millions d'êtres humains qui peuvent être frappés dans leur

intégrité physique, morale et matérielle par la survenance de risques de plus en plus nombreux, de plus en plus importants et de plus en plus complexes. L'actualité donne malheureusement la preuve chaque jour de la diversité et de la gravité des risques auxquels sont exposés les populations et les patrimoines en Europe et dans le monde.

Les risques, les grands risques sont la matière première de la réassurance. Il nous appartient de les identifier, de les évaluer, de les traiter, de les porter. Notre valeur ajoutée réside dans ce traitement des risques qui permet aux marchés d'assurance d'apporter des garanties contractuelles à tous ceux qui veulent protéger leur patrimoine humain et leur patrimoine physique et financier. Voilà précisément où réside le mélange subtil d'art et de science de la souscription. Le groupe SCOR mène une politique de souscription prudente, dont l'ensemble des caractéristiques quantitatives et qualitatives sont conçues à la fois pour satisfaire les demandes de protection de nos clients et dégager une rentabilité récurrente des capitaux qui servent à garantir nos engagements.

Le rôle des actionnaires d'une société de réassurance n'est pas de devenir réassureurs eux-mêmes. Grâce aux capitaux que vous nous apportez, qui permettent d'atteindre le niveau de solvabilité adéquat, nous devons mettre en œuvre une politique de souscription qui protège votre investissement dans notre société. Nous vous devons de faire en sorte que vous ne soyez pas appelés à devenir le réassureur en dernier ressort, en d'autres termes que vous ne soyez pas appelés à supporter dans votre patrimoine les conséquences d'une analyse erronée des risques dont nous aurions fortement sous-estimé la fréquence et/ou la gravité. La politique que nous mettons en œuvre a comme objectif de faire en sorte que les

capitaux que vous mettez à notre disposition ne servent qu'à garantir la bonne fin des contrats que nous signons avec les apporteurs de risques, mais qu'ils ne contribuent pas au paiement des sinistres, sauf cas historiques et extrêmes.

La mission fondamentale que remplit la réassurance dans le monde contemporain n'est pas aisée. Jamais peut-être dans l'histoire nous n'avons connu de périodes aussi fortes, marquées par l'émergence d'un nouvel univers de risques, la multiplication des incertitudes, la généralisation d'un sentiment de vulnérabilité. Tout semble concourir à l'expansion de l'univers des risques, car il paraît bel et bien que les risques anciens tardent à disparaître alors que les risques nouveaux se multiplient. L'entrée dans le XXI^e siècle fut malheureusement marquée du sceau terrible du terrorisme, mais d'autres risques semblent se multiplier, accentuant le sentiment de vulnérabilité. Quand on ne craint pas l'épidémie liée à la vache folle, on redoute les pandémies telles que celles du SARS ou de la grippe aviaire. La fin de l'année 2004 résonna des ondes mondiales du Tsunami. Quant à l'année 2005, elle vit se succéder en janvier les tempêtes en Europe du Nord, en août les inondations en Europe Centrale, et à la fin de l'été la multiplication outre-Atlantique d'ouragans particulièrement violents : Katrina, Rita puis Wilma avec leur cortège de pertes humaines et de destructions.

Les interrogations se multiplient. Sommes-nous capables de maîtriser la technologie dans tous les domaines où elle progresse ? Sommes-nous face à un changement radical du climat à la suite de la croissance des atteintes à l'environnement ? Pourrons-nous éviter le phénomène de massification des risques à une période d'accélération de la globalisation ? Les réassureurs sont au cœur de ces

interrogations majeures. Ils doivent prendre des décisions lourdes de conséquences. S'ils décident d'apporter une couverture à tel ou tel type d'événements, assortie le cas échéant de telles limites, et à tels prix, ils doivent assumer leurs choix et toujours honorer leur signature. S'ils refusent, ou assortissent leur concours de restrictions ou d'exclusions, ils se retrouvent rapidement dans la position de boucs émissaires. C'est pourquoi il est nécessaire que les réassureurs fassent toujours payer le véritable prix du risque : c'est la condition de leur rentabilité et de leur solvabilité. Les réassureurs ont bien souvent un rôle ingrat : ils défrichent sans cesse un univers des risques en pleine mutation et en pleine expansion pour permettre aux particuliers et aux entreprises de poursuivre en confiance leurs projets individuels et collectifs.

Le groupe SCOR, Madame, Monsieur, Chers actionnaires, est maintenant en ordre de marche. Il relève les défis de cet environnement changeant et compétitif. Il se mobilise pour mettre son expertise et ses capacités au service des 2 000 clients qu'il sert dans 130 pays. Il vise la création récurrente de valeur par des politiques adaptées et prudentes de souscription et de gestion financière. ■

Denis Kessler
Président-Directeur général



GOUVERNANCE d'entreprise

Le Conseil d'Administration

ADMINISTRATEURS

Denis Kessler, 53 ans

Président-Directeur général (France)

Denis Kessler, diplômé d'HEC, Docteur d'État ès sciences économiques, agrégé de sciences économiques et agrégé de sciences sociales, a été Président de la Fédération Française des Sociétés d'Assurances (FFSA), Directeur général et membre du Comité Exécutif du groupe AXA, Vice-Président Délégué du MEDEF. Il a rejoint SCOR le 4 novembre 2002 en tant que Président-Directeur général du Groupe.

Carlo Acutis (*), 67 ans

Vice-Président, La Vittoria Assicurazioni Spa (Italie)

De nationalité italienne, Carlo Acutis est Vice-Président de Vittoria Assicurazioni Spa et exerce plusieurs mandats de Président ou membre de Conseils d'Administration. Spécialiste du marché international de l'assurance, il est ancien Président et Vice-Président du Conseil de Présidence du Comité Européen des Assurances (CEA) et administrateur de l'association de Genève.

Michèle Aronvald, 47 ans

Administrateur élue par les salariés (France)

Michèle Aronvald travaille depuis 26 ans à la Direction Financière de SCOR. Elle exerce son mandat d'administrateur élue par les salariés depuis 2001.

Antonio Borges (*), 56 ans

Vice-Président, Goldman Sachs International (Royaume-Uni)

Antonio Borges est actuellement Vice-Président de Goldman Sachs International à Londres. Il est membre du Conseil de surveillance de CNP Assurances et membre du Comité Fiscal de Banco Santander de Negócios Portugal. Antonio Borges a été précédemment doyen de l'INSEAD.

Allan Chapin (*)(1), 64 ans

Associé, Compass Advisers LLP (États-Unis)

Après avoir été associé de Sullivan et Cromwell LLP et de Lazard Frères à New York pendant de nombreuses années, Allan Chapin est associé de Compass Advisers LLP, New York depuis juin 2002. Il est aussi administrateur du Groupe Pinault Printemps Redoute, d'InBev (Belgique), et de certaines des filiales de SCOR US Corporation.

Daniel Havis (*)(1), 50 ans

Président-Directeur général, MATMUT (France)

Daniel Havis est Président-Directeur général de la Mutuelle Assurance des Travailleurs Mutualistes (MATMUT).

Yvon Lamontagne (*)(2), 65 ans

Président non exécutif de SCOR Canada, Ancien Président de Boréal Assurance (Canada)

Président non exécutif de SCOR Canada, Yvon Lamontagne a été Président de Boréal Assurances (maintenant AXA). Yvon Lamontagne exerce divers mandats d'administrateur de sociétés au Québec.

Daniel Lebègue (*), 62 ans

Administrateur de sociétés et Président de l'Institut Français des Administrateurs (France)

Daniel Lebègue a été Directeur du Trésor, Directeur général de BNP, puis Directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations, Président du Conseil de surveillance de CDC IXIS et Président d'Eulia. Il est aujourd'hui administrateur de sociétés et Président de l'Institut Français des Administrateurs (IFA).

Helman Le Pas de Sécheval (*)(3), 39 ans

Directeur Financier Groupe, Groupama (France)

De 1998 à 2001, Helman Le Pas de Sécheval a dirigé le service des opérations et de l'information financière de la COB (Commission des Opérations de Bourse, maintenant AMF - Autorité des Marchés Financiers) avant d'être nommé Directeur Financier Groupe de GROUPAMA en novembre 2001.

(1) Mandat renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 31 mai 2005.

(2) Yvon Lamontagne est décédé le 22 mars 2006.

(3) M. Helman Le Pas de Sécheval a été nommé administrateur en remplacement de M. Jean Baligand le 3 novembre 2004, sa nomination a été ratifiée par l'Assemblée Générale du 31 mai 2005.

(*) Administrateur indépendant.

André Lévy-Lang (*), 68 ans

Professeur associé émérite à l'Université Paris-Dauphine (France)

André Lévy-Lang a été Président du Directoire de Paribas de 1990 à 1999 et est maintenant administrateur de sociétés et Professeur associé émérite à l'Université de Paris-Dauphine.

Herbert Schimetschek (*), 67 ans

Président de Oesterreichische Nationalbank (Autriche)

De 1997 à 2000, Herbert Schimetschek a été Président du Comité Européen des Assurances puis, jusqu'en juin 2000, Vice-Président de l'association autrichienne des Compagnies d'Assurances, et de 1999 à 2001, Président du Directoire et Directeur général d'UNIQA Versicherung SA.

Jean-Claude Seys, 67 ans

Président-Directeur général, MAAF-MMA (France)

Jean-Claude Seys a effectué l'ensemble de sa carrière dans l'assurance. Il a été nommé Président-Directeur général de MAAF en 1992, puis Président-Directeur général de MAAF-MMA en 1998. Il est aujourd'hui Président-Directeur général de SGAM COVEA (depuis juin 2003) et Président de MMA.

Jean Simonnet (*)(1), 69 ans

Président, MACIF (France)

Jean Simonnet est aujourd'hui Président de la MACIF (Mutuelle Assurance des Commerçants et Industriels de France). Il est également Président de la SMIP (Mutuelle Complémentaire Santé), et de la SOCRAM (Etablissement de crédit).

Claude Tendil (*), 60 ans

Président-Directeur général, Generali France (France)

Claude Tendil a débuté sa carrière à l'UAP en 1972 et a rejoint le groupe AXA de 1989 à 2002 dont il est devenu Vice-Président du Directoire en 2001. Claude Tendil est actuellement Président-Directeur général de Generali France, société holding du groupe Generali en France et de Generali Assurances Vie. Il est également Président du Conseil d'Administration d'Assurance France Generali, de Generali Assurances IARD, GPA IARD, GPA VIE, la Fédération Continentale, Europ Assistance Holding et Europ Assistance Italie. Claude Tendil est représentant permanent d'Europ Assistance Holding et administrateur d'Europ Assistance Espagne. Claude Tendil est aussi administrateur de Unibail.

(1) Mandat renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 31 mai 2005.

(*) Administrateur indépendant.

Daniel Valot (*), 61 ans

Président-Directeur général, Technip (France)

Daniel Valot a été Directeur général de Total Exploration Production, puis a rejoint le groupe Technip, dont il a été nommé Président-Directeur général en septembre 1999.

CENSEUR

Georges Chodron de Courcel (*)(1), 55 ans

Directeur général délégué, BNP Paribas (France)

Georges Chodron de Courcel est Directeur général délégué de BNP Paribas et exerce diverses positions d'administrateur dans des filiales du groupe BNP Paribas.

Le Conseil d'Administration du groupe SCOR, composé en 2005 de 15 membres, s'est réuni huit fois au cours de l'année. L'âge limite pour exercer les fonctions d'administrateur est de 72 ans. L'âge moyen des membres du Conseil est de 59 ans.

Conformément aux recommandations formulées dans le rapport sur l'évaluation du fonctionnement du Conseil élaboré par Allan Chapin en janvier 2003, et suivant également les recommandations des rapports Bouton (2002) en France, ainsi que celles de la Bourse de New York aux États-Unis, le Conseil d'Administration comprend :

- une majorité d'administrateurs indépendants (11 membres indépendants parmi les 15) ;
- une bonne diversification des compétences ;
- une forte représentation internationale.

M. Lévy-Lang a mené une évaluation relative au fonctionnement du Conseil d'Administration pour l'exercice 2004. La synthèse du questionnaire d'évaluation complété par les administrateurs ainsi que les commentaires de M. Lévy-Lang ont été remis au Conseil d'Administration au cours de la séance du 23 mars 2005.

Comités du Conseil d'Administration

Trois comités consultatifs sont chargés de préparer les délibérations du Conseil d'Administration et de lui faire des recommandations dans des domaines spécifiques.

COMITÉ STRATÉGIQUE

Le Comité Stratégique est composé de Denis Kessler, Président, Allan Chapin, Daniel Lebègue, Helman Le Pas de Sécheval, André Lévy-Lang, Jean-Claude Seys, Claude Tendil et Daniel Valot.

Il a pour mission d'étudier les stratégies de développement du Groupe et de faire des recommandations afférentes aux projets d'acquisition ou de cession majeurs du Groupe. Au cours de l'année 2005, le Comité Stratégique s'est réuni deux fois.

COMITÉ DES COMPTES ET DE L'AUDIT

Le Comité des Comptes et de l'Audit est composé de Daniel Lebègue, Président, d'André Lévy-Lang, d'Antonio Borges et de Helman Le Pas de Sécheval (M. Le Pas de Sécheval est membre non votant de ce Comité). Le Comité des Comptes et de l'Audit est composé exclusivement d'administrateurs indépendants.

Ce Comité a pour mission d'examiner la sincérité financière du Groupe, le respect des procédures internes ainsi que les contrôles et diligences effectués par les Commissaires aux comptes et par la direction de l'audit interne.

Le Comité des Comptes et de l'Audit s'est doté d'un règlement intérieur faisant ressortir deux missions essentielles :

- Missions comptables avec notamment l'analyse des documents financiers périodiques, l'examen de la pertinence des choix et de la bonne application des méthodes comptables, l'examen du traitement comptable de toute opération significative, l'examen des engagements hors bilan, le pilotage de la sélection et la rémunération des Commissaires aux comptes, le contrôle de tout document d'information comptable et financière avant qu'il ne soit rendu public.

- Missions de déontologie et de contrôle interne. Dans ce cadre, il appartient au Comité des Comptes et de l'Audit de s'assurer que les procédures internes de collecte et de contrôle des données permettent de garantir la qualité et la fiabilité des comptes de SCOR. Il appartient, par ailleurs, au Comité des Comptes et de l'Audit d'examiner les conventions réglementées, d'analyser et de répondre aux questions en matière de contrôle interne, d'établissement des comptes et de traitement des écritures comptables.

La loi américaine Sarbanes-Oxley de 2002 exige, entre autres, que les comités d'audit de sociétés cotées aux États-Unis, comme SCOR, soient entièrement composés d'administrateurs indépendants (telle que cette notion est définie dans la loi Sarbanes-Oxley de 2002) et qu'ils soient exclusivement responsables de la supervision du choix des auditeurs externes, ce qui est le cas à SCOR. Le règlement du Comité des Comptes et de l'Audit de SCOR a été approuvé dans ce sens le 18 mars 2005.

Au cours de ses six réunions en 2005, le Comité des Comptes et de l'Audit a eu à délibérer principalement des sujets suivants : débouclage financier d'IRP, point d'avancement et principaux enjeux relatifs aux normes IFRS ; obligations et points d'avancement sur Sarbanes-Oxley ; réflexions sur l'organisation de la gestion des actifs au sein du Groupe.

COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS ET DES NOMINATIONS

Le Comité des Rémunérations et des Nominations est composé d'Allan Chapin, Président, André Lévy-Lang et Georges Chodron de Courcel, administrateurs indépendants.

Il a pour missions de présenter des recommandations sur les conditions de rémunération des mandataires sociaux et des principaux cadres du Groupe, les retraites et les attributions des stock-options et de formuler des propositions relatives à la composition et à l'organisation du Conseil d'Administration et de ses comités.

Réuni quatre fois en 2005, ce Comité a émis des avis sur la mise en place de plans d'attribution et de souscription d'actions pour l'ensemble des salariés du Groupe et les cadres dirigeants, de plans d'options ainsi que des bonus alloués aux cadres dirigeants de SCOR.

Commissaires aux comptes

MAZARS & GUERARD

Titulaire, représenté par MM. Lionel Gotlib et Jean-Luc Barlet
Pascal Parant, Suppléant

ERNST & YOUNG AUDIT

Titulaire, représenté par M. Pierre Planchon
Dominique Duret-Ferrari, Suppléant

Le Comité Exécutif

Denis Kessler

Président-Directeur général, 53 ans

Denis Kessler, diplômé d'HEC, Docteur d'État ès sciences économiques, agrégé de sciences économiques et agrégé de sciences sociales, a été Président de la Fédération Française des Sociétés d'Assurance (FFSA), Directeur général et membre du Comité Exécutif du groupe AXA, Vice-Président Délégué du MEDEF. Il a rejoint SCOR le 4 novembre 2002 en tant que Président-Directeur général du Groupe.

Patrick Thourot

Directeur général délégué, 57 ans

Patrick Thourot, ancien élève de l'ENA, Inspecteur général des Finances, a été Directeur général de PFA (Groupe Athéna), puis a exercé diverses responsabilités au sein du groupe AXA dont il était membre du Comité Exécutif, puis a assuré la direction générale de Zurich France. Il est Directeur général délégué du groupe SCOR depuis janvier 2003.

Yvan Besnard

Adjoint au Directeur général délégué de SCOR Global P&C, 51 ans

Yvan Besnard, diplômé de l'ESSEC, a rejoint le groupe SCOR en 1991 où il a exercé des responsabilités financières et internationales. Directeur du Développement de SCOR en 2000, puis de l'Audit du Groupe en 2003, il a été nommé Directeur des Traités Non-Vie pour l'Europe en juillet 2004 puis Adjoint au Directeur général délégué de SCOR Global P&C.

Jean-Luc Besson

Chief Risk Officer, 59 ans

Jean-Luc Besson, actuaire, Docteur d'État ès sciences mathématiques a été Professeur de mathématiques à l'Université puis Directeur des Études, des Statistiques et des Systèmes d'Information de la FFSA. Nommé Directeur de l'Actuariat du groupe SCOR en janvier 2003, il est Chief Risk Officer du Groupe depuis le 1^{er} juillet 2004.

Romain Durand

Romain Durand était Directeur général de SCOR Vie jusqu'au 28 décembre 2005, date à laquelle il a démissionné de ses fonctions. Le Conseil d'Administration de SCOR Vie a pris acte de sa démission lors de la séance du 11 janvier 2006. Sur proposition du Comité des Rémunérations et des Nominations, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, a confié la Direction générale de la filiale SCOR Vie à son Président, Denis Kessler.

Marcel Kahn

Directeur Financier Groupe, 49 ans

Marcel Kahn, actuaire, expert-comptable et diplômé de l'ESSEC, a été pendant plusieurs années auditeur externe et expert-comptable avant de rejoindre, en 1988, le groupe AXA en tant que Directeur du Contrôle de Gestion Groupe. De 1991 à 2001, il a été successivement Directeur Financier d'AXA France, Directeur International Europe, Directeur de la Stratégie et du Développement du Groupe et Directeur général adjoint d'AXIVA (assurance vie). En 2001, il a été nommé Directeur Financier de PartnerRe Global et Directeur général de PartnerRe France. Depuis 2004, Marcel Kahn est Directeur Financier Groupe de SCOR.

Henry Klecan Jr

Directeur général de SCOR US et de SCOR Canada, 54 ans

Diplômé en philosophie de la Sir George Williams University et en droit de l'Université de Montréal, Henry Klecan Jr, de nationalité canadienne, a cofondé et assuré la direction de London Guarantee Insurance Company, puis a dirigé Citadel Assurance Company. Depuis juillet 2000, Henry Klecan Jr est Directeur général de SCOR Canada. Il a été nommé Directeur général de SCOR US, le 18 novembre 2003.

Victor Peignet

Directeur général délégué de SCOR Global P&C, 48 ans

Victor Peignet, ingénieur du Génie Maritime, diplômé de l'École Nationale Supérieure des Techniques Avancées (ENSTA), a rejoint le Département Facultatives de SCOR en 1984. Il est nommé Directeur général Adjoint de la Division Business Solutions lors de la création de cette dernière en 2000, puis Directeur général délégué de SCOR Global P&C.

Action et OCÉANE SCOR

Action SCOR
OCÉANE SCOR

PAGE 10

PAGE 12

ACTION et OCÉANE SCOR

Action SCOR

PARCOURS BOURSIER 2005

En 2005, le titre SCOR progresse de 30,9 %. Cette performance se compare à une progression de 30,5 % de l'indice DJ Europe Stoxx Insurance Sub-Index. Le marché du titre est demeuré liquide tout au long de l'année avec un volume quotidien moyen échangé de 5,5 millions de titres, soit un taux journalier de rotation du capital de 0,6 %.

INDICES BOURSIERS

L'action SCOR figure dans les indices Dow Jones Europe Stoxx 600 et SBF 120. La capitalisation boursière flottante du Groupe au 31-12-2005 la classe au 83^e rang du SBF 120. Depuis le 03-01-2005, SCOR fait partie des nouveaux indices Euronext CAC MID100 et CAC MID&SMALL190.

DONNÉES BOURSIÈRES

EN EUR	2005	2004
Nombre de titres	968 769 070 ⁽¹⁾	819 269 070
Capitalisation boursière	1 763 159 707	1 138 784 007
Actif net comptable par action	1,792	1,648
Cours le plus haut	1,89 (12-12-2005)	1,80 (12-02-2004)
Cours le plus bas	1,38 (03-01-2005)	1,00 (13-08-2004)
Cours au 31-12	1,82	1,39
Dividende	0,03 (mis en paiement le 08-06-2005)	-
Volume moyen journalier	5 526 754	5 542 272

(1) Après émission de 149 500 000 actions nouvelles le 30 juin 2005.

PLACES DE COTATION

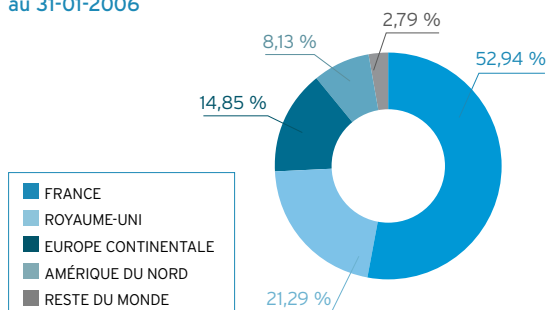
L'action SCOR est cotée à Eurolist Paris (service à règlement différé, groupe continu, code valeur FR0000130304) et se négocie aux États-Unis sous la forme de certificats d'actions (ADR).

DONNÉES TECHNIQUES

Code ISIN	FR0000130304
Code SEDOL	4797364FR
Code Reuters	SCO PA
Code Bloomberg	SCO FP

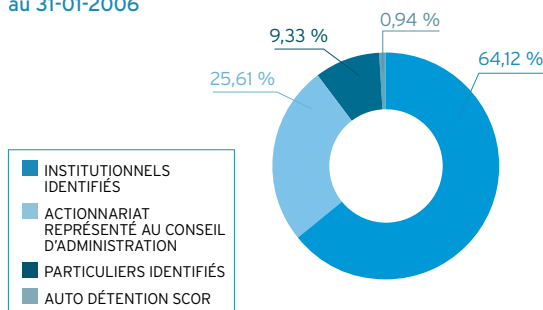
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE L'ACTIONNARIAT IDENTIFIÉ

au 31-01-2006



RÉPARTITION DE L'ACTIONNARIAT IDENTIFIÉ

au 31-01-2006



RÉPARTITION DU CAPITAL (NOMBRE D'ACTION, % DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE) AU 31-01-2006

31-01-2006	NOMBRE D'ACTION	% CAPITAL	% DROITS DE VOTE (1)
Groupama/Gan Groupe	155 246 370 (2)	16,03 %	16,18 %
Silchester (3)	76 771 648	7,92 %	8,00 %
Marathon AM (3)	56 566 688	5,84 %	5,89 %
Groupe MAAF-MMA (4)	33 725 874	3,48 %	3,51 %
MACIF	29 908 937	3,09 %	3,12 %
Generali (5)	15 100 507	1,56 %	1,57 %
MATMUT (6)	14 130 983 (7)	1,46 %	1,47 %
Salariés	3 350 517 (8)	0,35 %	0,35 %
Auto-détention	9 110 915	0,94 %	-
Autres	574 856 631	59,34 %	59,90 %
TOTAL	968 769 070 (9)	100,00 %	100,00 %

(1) Le pourcentage des droits de vote est déterminé sur la base du nombre d'actions à la clôture, déduction faite des actions propres détenues par la société.

(2) Source : Groupama - ce chiffre comprend 139 439 071 actions détenues par Groupama S.A. et 15 807 299 actions détenues par les filiales et Caisses Régionales.

(3) Source : Silchester, Marathon - ces sociétés sont actionnaires au travers de fonds et OPCVM.

(4) Source : MAAF-MMA.

(5) Source : Generali.

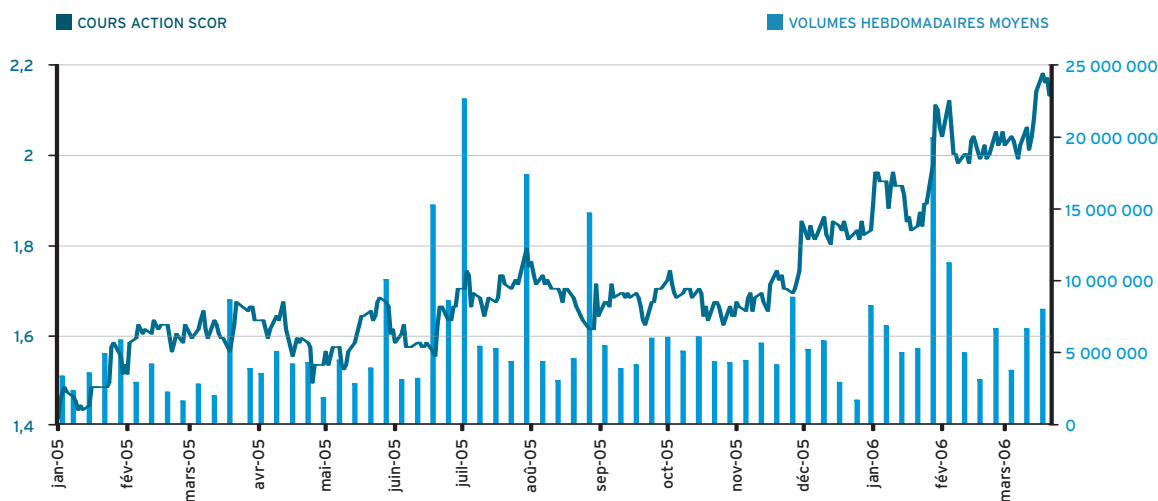
(6) Source : Matmut.

(7) Source : Matmut - ce chiffre comprend 12 875 000 actions détenues en direct et 1 255 983 actions détenues au travers de leurs FCP.

(8) Ce chiffre comprend 1 695 417 actions détenues en direct (PAA) et 1 655 100 actions détenues au travers d'un FCP SCOR.

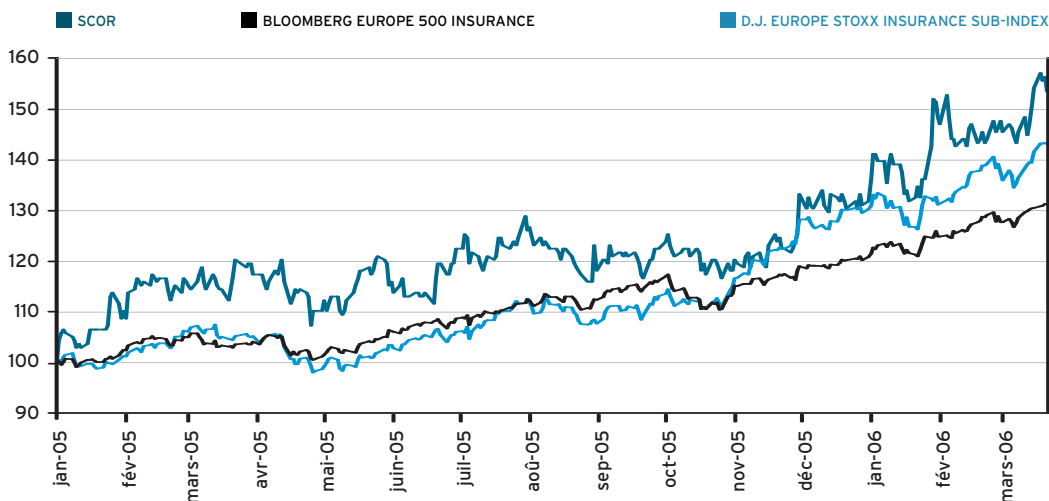
(9) Après émission de 149 500 000 actions nouvelles le 30 juin 2005.

ÉVOLUTION DE L'ACTION SCOR (22-03-2006)



SCOR ET LES INDICES ASSURANCE EUROPÉENS

BASE 100



OCÉANE 2004-2010

(obligation à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes)

DONNÉES BOURSIÈRES

EN EUR	2005	2004
Haut	2,55 (31-10-2005 et 01-11-2005)	2,30 (31-12-2004)
Bas	2,11 (17-11-2005)	2,03 (16-08-2004)
Cours du 31-12	2,42	2,30
Titres en circulation au 31-12	100 000 000	100 000 000

DONNÉES TECHNIQUES

Valeur nominale	2 euros
Date de règlement	2 juillet 2004
Durée	5 ans et 183 jours à compter de la date de règlement des obligations
Intérêt annuel	4,125 % du nominal l'an, payable à terme échu le 1 ^{er} janvier de chaque année (ou le premier jour ouvré suivant si cette date n'est pas un jour ouvré)
Cotation	Euronext Eurolist Paris, continu
ISIN	FR0010098194

CONTACTS INVESTISSEURS

ir@scor.com
actionnaires@scor.com
+ 33 (0)1 46 98 72 32

Le journal de l'année 2005

Janvier PAGE 14
Février PAGE 14
Mars PAGE 16
Avril PAGE 19
Mai PAGE 19
Juin PAGE 21

Juillet PAGE 22
Août PAGE 24
Septembre PAGE 26
Octobre PAGE 28
Novembre PAGE 29
Décembre PAGE 33

LE JOURNAL de l'année 2005

Janvier

10
JANVIER

SCOR ATTRIBUE 7 063 836 ACTIONS À SES COLLABORATEURS AU TITRE DE L'EXERCICE 2004

Le groupe SCOR attribue gratuitement 7 063 836 actions à l'ensemble des collaborateurs et des mandataires sociaux du Groupe en reconnaissance de leurs efforts individuels et collectifs et afin de les associer au redressement de l'entreprise.

Ce plan, qui attribue 7 063 836 actions, a été adopté par le Conseil d'Administration du 25 août 2004 sur proposition du Comité des Rémunérations et des Nominations. Le transfert de propriété de 4 602 260 titres est intervenu le 10 janvier 2005. Le transfert des 2 461 576 titres restants interviendra le 10 novembre 2005.

Chaque collaborateur du Groupe a reçu au minimum 96 % d'un mois de salaire brut.

Ce plan d'attribution témoigne de la confiance du Conseil d'Administration et de la Direction générale du Groupe dans le professionnalisme et la fidélité de ses équipes. Il reconnaît les efforts déployés au cours des deux dernières années qui ont permis d'engager avec succès le redressement de l'entreprise.

11
JANVIER

SCOR SE MOBILISE POUR VENIR EN AIDE AUX POPULATIONS TOUCHÉES PAR LE TSUNAMI

SCOR se félicite de l'initiative de ses salariés, particulièrement sensibles aux grands risques planétaires, de contribuer à la campagne d'aide aux populations victimes du tsunami. Face à cette mobilisation, le groupe SCOR décide de doubler les dons versés par l'ensemble des collaborateurs du Groupe dans le monde entier qui ont spontanément organisé une collecte à l'intérieur de l'entreprise. En plus de cette aide, le Groupe a annoncé avoir contribué à la campagne internationale d'aide aux populations touchées par le tsunami d'Asie du Sud-Est, par le versement d'un don à l'UNICEF de 150 000 euros correspondant à un pour mille du chiffre d'affaires que le Groupe réalise dans la zone affectée par la catastrophe.

Février

4
FÉVRIER

LE GROUPE SCOR JUGE LES RENOUVELLEMENTS AU 1^{er} JANVIER 2005 SATISFAISANTS DANS UN ENVIRONNEMENT COMPÉTITIF

Des renouvellements marqués par une sélection stricte des risques

Les renouvellements 2005 se sont déroulés dans un environnement tarifaire que l'on peut qualifier de fragmenté, c'est-à-dire avec des évolutions différenciées suivant les types d'affaires et les zones géographiques. Une large partie des tarifs sont restés stables, au niveau élevé atteint en 2004, même si l'on note une érosion tarifaire dans les branches à déroulement court.

Dans cet environnement compétitif, SCOR a sélectionné les risques souscrits sur la base de la rentabilité technique en appliquant les critères de souscription définis dans le Plan "Moving Forward".

L'organisation d'un contrôle des risques accru, désormais placé sous l'autorité du Chief Risk Officer, a permis la mise en place d'un processus centralisé de sélection des affaires. Le nombre d'affaires portées à l'arbitrage du Group Risk Management est passé de 52 en 2004 à 140 en 2005, soit une augmentation de 269 %.

La base de clientèle du groupe SCOR en traités de Dommages s'est renforcée au cours des renouvellements 2005 avec 58 nouveaux clients dont de nouvelles apéritions. Du fait de conditions ne répondant pas aux critères de souscription ou en raison de la notation actuelle du Groupe, SCOR a suspendu ses relations avec 42 clients.

Les renouvellements en réassurance Non-Vie (traités de Dommages, Grands Risques d'Entreprises et Crédit-Cautiion), marqués par la stabilité, sont satisfaisants

En Europe, dans un contexte de tarifs orientés à la baisse, le Groupe a réussi à limiter la contraction de ses primes brutes émises à 4,6 % en 2005, pour atteindre un montant d'environ EUR 607 millions.

Le Groupe a gagné ou regagné 40 clients, contre 27 clients perdus. SCOR a augmenté ses parts sur ses traités existants et a regagné plusieurs apéritions.

En ligne avec le Plan "Moving Forward", SCOR a privilégié les marchés où les conditions de souscription étaient considérées satisfaisantes (France, Royaume-Uni, Péninsule Ibérique, Europe Centrale) :

- En France, le Groupe a gagné 7 nouvelles apéritions, repris des parts supplémentaires sur plusieurs de ses traités existants et a profité de la forte hausse des tarifs XS Auto.

- En Europe Centrale, le Groupe a initié des relations avec douze nouveaux clients et accru ses parts sur les traités existants.

- En Espagne et au Portugal, le Groupe a initié des relations avec cinq nouveaux clients et accru ses parts sur plusieurs de ses traités existants. SCOR a bénéficié de la croissance de la branche décennale et d'une augmentation des tarifs en XS Auto au Portugal.

- Au Royaume-Uni et en Irlande, le Groupe a initié des relations avec huit nouveaux clients et a accru ses parts sur plusieurs de ses traités existants. La souscription est restée sensible à la notation actuelle du Groupe, en particulier pour les branches à déroulement long et pour les tranches hautes des programmes non proportionnels de couverture des catastrophes naturelles.

- En Europe du Nord, la disparition de plusieurs traités proportionnels aux Pays-Bas ainsi que l'impact de la notation sur les branches à déroulement long ont été partiellement compensés par l'initiation de relations commerciales avec dix nouveaux clients et la reprise de parts sur plusieurs traités en Suisse.

Les renouvellements en **Amérique du Nord** au 1^{er} janvier 2005 ont concerné environ deux tiers du portefeuille de traités de Dommages 2004 de la zone.

- Aux États-Unis, en dépit de la notation actuelle du Groupe, SCOR maintient sa présence commerciale tout en respectant une politique de souscription sélective. Le Groupe a poursuivi son repositionnement sur les petites et moyennes cédantes régionales et a gagné deux clients importants.

- Au Mexique et aux Caraïbes, le Groupe a bénéficié de la hausse des tarifs dans les tranches hautes des lignes de catastrophes naturelles dans les zones récemment touchées par les ouragans. Les primes brutes émises estimées pour 2005 devraient donc rester stables malgré une réduction des capacités allouées et une plus grande sélectivité afin de réduire les risques de cumul.

- Les primes brutes émises par SCOR CANADA en traités de Dommages augmentent de près de 15 %. Elles représentent plus de la moitié des traités de Dommages en Amérique du Nord. Le Groupe a initié des relations avec

plusieurs clients et a surtout accru ses parts sur plusieurs de ses traités existants. Globalement, sur ce dernier marché, les tarifs restent stables.

Le chiffre d'affaires 2005 s'établit à EUR 2 407 millions à taux de change courants, en normes IFRS

Publié le 15 février 2006, le chiffre d'affaires de SCOR pour l'exercice 2005 s'établit à 2 407 millions à taux de change courants (EUR 2 355 à taux de change constants) en ligne avec les prévisions.

12
FÉVRIER

LANCEMENT RÉUSSI DE LA NOUVELLE FUSÉE ARIANE 5

Ce succès de la nouvelle version à capacité augmentée du lanceur européen Ariane 5 ouvre la voie à la fusée commerciale la plus puissante du marché. Arianespace a d'ailleurs confirmé sa position dominante sur le marché par le lancement réussi cette même année de quatre autres fusées Ariane 5 et de trois fusées Soyouz opérées par sa filiale Starsem.

Le dernier vol Soyouz de l'année 2005, en emportant le premier satellite de la constellation Galileo, préfigure le développement du grand projet européen de navigation par satellites auquel les assureurs spatiaux seront étroitement associés.

Les risques spatiaux, gérés au sein de la division Business Solutions, sont une des spécialités de SCOR. Le Groupe y a affirmé son leadership depuis plusieurs années, associant son expertise technique et juridique à une connaissance approfondie des industriels et opérateurs de ce marché. SCOR a su tirer le plus grand profit d'une année 2005 à la sinistralité exceptionnellement faible pour le marché de l'assurance spatiale.

Mars

24
MARS

LE GROUPE SCOR PUBLIE SON RÉSULTAT ANNUEL 2004

Les résultats annuels du Groupe marquent le retour de SCOR à la profitabilité avec un bénéfice de EUR 68,7 millions (normes comptables françaises). En normes IFRS, que le Groupe appliquera à partir du 1^{er} trimestre 2005, le résultat annuel s'établit à EUR 65 millions. Ce retour à la profitabilité a été réalisé en dépit d'une année marquée par des événements naturels à la fréquence et à la sinistralité exceptionnelles en Amérique du Nord et en Asie.

Le résultat du Groupe est fondé sur un excédent technique brut et net significatif en réassurance Non-Vie et un résultat d'exploitation très positif en réassurance Vie. Cette rentabilité technique retrouvée démontre la qualité de la souscription du Groupe au cours des derniers exercices et traduit le niveau adéquat des réserves sur les souscriptions des exercices passés.

Les résultats financiers du Groupe illustrent la poursuite en 2004 d'une politique prudente de gestion d'actifs permettant de réduire le profil du risque du Groupe, l'absence de réalisation de plus-values significatives et la poursuite de la politique de congruence euro/dollar.

POINT DE VUE

LANCEMENT SAR@ V2 18 MARS 2005

Depuis plus de dix ans, les équipes de SCOR Vie développent et améliorent Sar@, un outil de tarification des risques aggravés. Sar@ traite des garanties décès, incapacité, invalidité et dépendance. Il permet d'analyser plus de 5 000 facteurs de risque. Aujourd'hui, Sar@ est présent dans 34 pays et plus de 250 cédantes disposent d'un accès. La deuxième version de Sar@, dans sa version internet, a été mise en production le 18 mars 2005. Cette nouvelle version confère une plus grande autonomie au tarificateur lors de l'analyse des caractéristiques et lui permet de mieux documenter sa décision. Le développement d'une nouvelle approche de la tarification permet également de diminuer le temps de traitement d'un dossier. Sar@ répond à une demande de l'ensemble des clients de SCOR Vie dans le monde. Au cours de l'année 2005, SCOR Vie a renouvelé la présentation de son outil de tarification sur ses différents marchés : au total, près de 400 des interlocuteurs de SCOR Vie y ont assisté.

Sébastien Bergeron

Contacts et Services SCOR Vie

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS (NORMES COMPTABLES FRANÇAISES)

EN EUR MILLIONS (À TAUX DE CHANGE COURANTS)	31-12-2003	31-12-2004	VARIATION
Primes brutes émises	3 691	2 528	- 32 %
Primes nettes acquises	3 697	2 511	- 32 %
Résultat net part du Groupe	(314)	68,7	ns
Provisions techniques nettes	9 766	9 030	- 7,5 %
Placements en valeur de marché	8 778	9 400	7,1 %
Capitaux propres part du Groupe	619	1 324	114 %
Capitaux propres réévalués p d G	704	1 424	102 %

EN EUR	31-12-2003	31-12-2004	VARIATION
Résultat par action (*)	(2,31)	0,08	ns
Actif net comptable par action (*)	4,55	1,63	ns

(*) Sur la base de 136 millions d'actions en décembre 2003 et 819 millions d'actions en décembre 2004.



Qu'est-ce que la provision IBNR ?

Les provisions pour sinistres et parmi elles, la provision IBNR est un élément significatif du bilan d'une compagnie de réassurance et plus particulièrement lorsqu'une grande partie des risques souscrits sont des risques à développement long. Il est nécessaire d'avoir un niveau d'IBNR adéquat permettant au réassureur de couvrir ses engagements, ce qui est non seulement une approche comptable prudentielle mais est également exigé par la loi.

Les provisions IBNR se divisent classiquement en deux catégories :

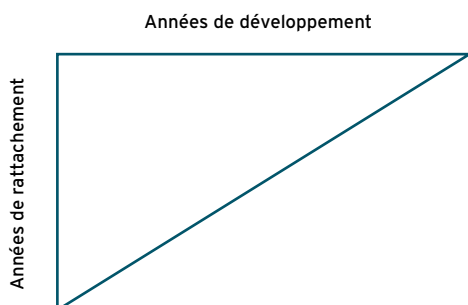
- les **IBNER** (Incurred But Not Enough Reserved) : ces provisions couvrent l'insuffisance potentielle de provisionnement des sinistres survenus et déclarés à la date de clôture des états financiers.
- les provisions pour **IBNYR** (Incurred But Not Yet Reported) : ces provisions sont une estimation du coût ultime des sinistres survenus mais non encore déclarés à la date de clôture. Les IBNYR peuvent être calculés en utilisant une méthode de fréquence/sévérité.

Les **IBNR** sont la somme des **IBNER** et des **IBNYR**.

Données

Les données doivent être en masse statistique suffisante pour pouvoir appliquer les méthodes actuarielles.

Les **triangles** contiennent l'évolution agrégée de la sinistralité par exercice et par âge de développement. L'analyse du comportement de la sinistralité à partir des triangles suppose le regroupement d'affaires ayant des caractéristiques communes.



La **segmentation** : la constitution des provisions nécessite l'évaluation de la totalité des engagements. Le portefeuille doit ainsi être segmenté en une partition garantissant l'homogénéité et l'exhaustivité.

Méthodes

L'évaluation des provisions nécessite l'estimation d'un indicateur de position. Il existe différentes méthodes pour l'estimer.

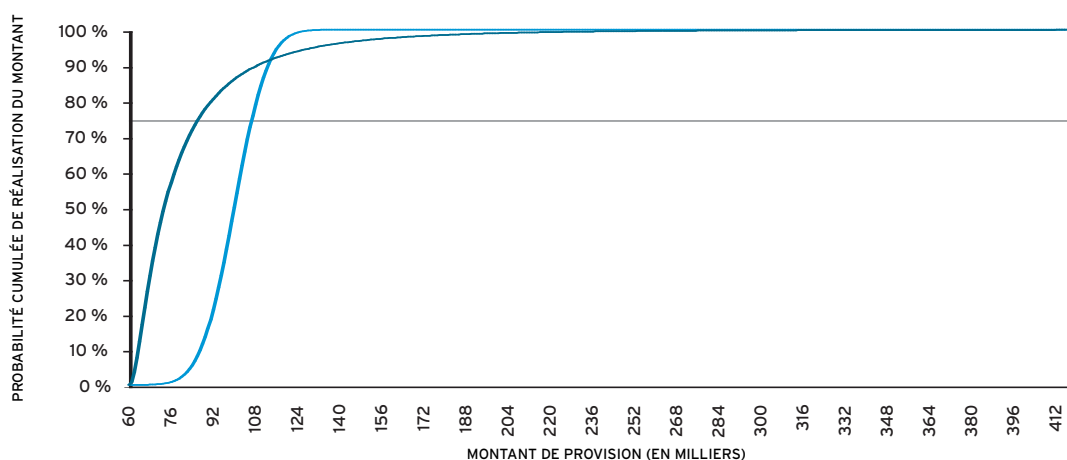
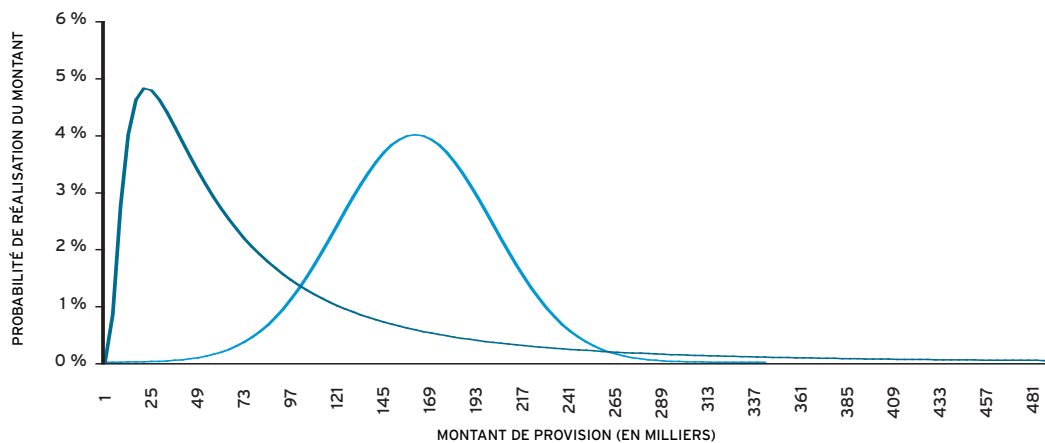
Les **méthodes déterministes** permettent de déterminer un estimateur du niveau de provision nécessaire mais ne fournissent aucune information sur la distribution sous jacente des réserves.

Il existe plusieurs méthodes déterministes. Les plus classiques sont :

- La méthode de **Chain Ladder** estime une cadence moyenne de développement à partir des données historiques.
- La méthode de **Bornhuetter-Fergusson** consiste en l'analyse du comportement des sinistres en utilisant non seulement les données historiques mais aussi un ratio sinistre sur prime exogène (provenant de la tarification ou de la souscription par exemple).
- La méthode du **Loss Ratio** estime le montant des réserves à partir du ratio sinistre sur prime uniquement.

Les **méthodes stochastiques** proposent, au delà de la simple estimation du montant de réserve, une estimation de leur variabilité. Sous certaines conditions une distribution prédictive complète peut être déterminée. Dans certains pays, la réglementation exige de connaître des informations sur la volatilité de l'estimation obtenue. En Europe, par exemple, les nouvelles normes comptables liées à IFRS phase II rendront nécessaire l'évaluation de cette volatilité. En Australie, la réglementation impose aux compagnies d'assurance Non-Vie de provisionner à un niveau de confort de 75%.

...



Il existe plusieurs méthodes stochastiques. Les plus couramment utilisées sont :

- Le **Modèle de Mack** permet d'obtenir des résultats identiques à ceux de Chain Ladder, de mesurer leurs variabilités mais pas d'en déterminer une distribution.
- Le **Bootstrap** est un processus de ré-échantillonnage qui permet de déduire une distribution sous-jacente des réserves à constituer.

Les méthodes décrites ci-dessus ne sont pas adaptées à certains types de risques de par la durée de latence de déclaration et/ou la longueur de développement des sinistres s'y rattachant.

Sources d'incertitude

Les modèles mathématiques sous-jacents aux méthodes stochastiques sont complexes. Il est ainsi nécessaire de comprendre les sources d'erreurs liées à l'application de ces méthodes.

Celles-ci peuvent être dues :

- à l'environnement juridique et économique ;
- au manque de données ;
- à l'erreur d'estimation des paramètres ;
- à l'inadaptation du modèle retenu aux données.

Avril

13

AVRIL

SCOR CONFIRME SA PROGRESSION EN ASIE

Après les renouvellements très satisfaisants en Chine au 1^{er} janvier, les renouvellements au 1^{er} avril dans le reste de l'Asie marquent également la progression du groupe SCOR dans cette région, avec une hausse de 4,2 % (+ 5,4 % hors effets de change) des primes en Corée, où SCOR est le deuxième acteur du marché, et en Inde où SCOR a accru sa présence.

17-20

AVRIL

SCOR VIE SPONSOR DE L'IUC (INTERNATIONAL UNDERWRITING CONGRESS)

L'IUC, réunion internationale dédiée à la sélection des risques, se tient tous les deux ans. Elle offre un programme multidisciplinaire se concentrant sur des thèmes liés à la sélection des risques en assurance Vie et Santé dans un contexte international.

La session 2005 de l'IUC s'est déroulée à Genève et a été l'une des plus grandes conférences en sélection des risques jamais tenues. Les équipes de SCOR Vie ont présenté leurs dernières recherches sur les maladies valvulaires cardiaques, ainsi que leur approche de la sélection dans les produits dépendance.

CRÉDIT-CAUTION

Aux côtés des couvertures traités et facultatives, SCOR Global P&C fournit des protections de réassurance dans les branches du crédit, de la caution et du risque politique. Les principaux risques souscrits sont le crédit commercial domestique et à l'exportation, les cautions de marchés et les couvertures court terme en risque politique. L'entité crédit-caution est ainsi amenée à souscrire toutes sortes de risques sur le court ou moyen terme liés à l'insolvabilité d'une entreprise à l'exception néanmoins des garanties financières tels que les dérivés de crédit qui sont exclues de la politique de souscription du Groupe.

L'entité crédit-caution souscrit des risques dans le monde entier en bénéficiant du soutien commercial et administratif des entités décentralisées du Groupe, mais son équipe de souscripteurs spécialisés dans l'assurance des risques financiers détient la totalité des délégations dans ce domaine afin de préserver une relation d'expertise directe et personnalisée avec leurs clients.

Mai

8-11

MAI

LA DIRECTION CRÉDIT-CAUTION DE SCOR PARTICIPE AU 17^e SÉMINAIRE INTERNATIONAL DE LA PASA

SCOR participe au 17^e Séminaire International de la PASA (Panamerican Surety Association) qui se déroule cette année en République Dominicaine. PASA est une organisation globale qui réunit les leaders mondiaux de la branche Crédit-Caution et plus d'une centaine de compagnies d'assurance et de réassurance en provenance de 35 pays. L'association, dont SCOR est membre du Comité de Direction, bénéficie donc d'une position privilégiée pour promouvoir à l'échelle internationale une pratique saine de la branche et pour débattre au plus haut niveau des organismes publics ou privés des grands thèmes qui animent le secteur. Ce rendez-vous annuel est devenu le lieu incontournable de rencontres et d'échanges au sein de la profession. SCOR y est intervenu en 2005 pour soutenir le projet de marché « Sinistre Maximum Possible » visant à permettre la définition d'une plus juste allocation de capital par la mise en commun des bases statistiques des différents acteurs mondiaux de l'assurance crédit et caution. Parmi les principaux acteurs du marché, le département Crédit-Caution de SCOR dispose d'une expérience de plus de 25 ans dans la couverture des risques crédit, caution et risques politiques.

12-13

MAI

INTERVENTION DU CIRDDAD (CENTRE INTERNATIONAL DE R&D SUR L'ASSURANCE DE LA DÉPENDANCE) DANS LE CADRE D'UN SÉMINAIRE DU COMITÉ DE PROTECTION SOCIALE DE L'UNION EUROPÉENNE

Cette conférence, organisée par la Présidence luxembourgeoise de l'Union européenne dans le cadre du Comité de Protection sociale du Conseil de l'Union européenne, fait suite aux travaux effectués ces dernières années au niveau européen pour moderniser le modèle social européen. Elle se propose notamment de faire le point sur les soins de longue durée pour personnes âgées au sein de l'Union européenne et réunit plus de 300 participants : représentants gouvernementaux, membres du Comité de Protection sociale, représentants des institutions européennes, représentants d'ONG, acteurs de la santé, scientifiques travaillant dans le domaine.

Le CIRDDAD, centre de recherche de SCOR Vie sur la dépendance, y représente les capacités et l'expertise des marchés privés d'assurance.

31
MAI

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU GROUPE SCOR

L'Assemblée Générale Mixte du groupe SCOR, adopte l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'Administration. En particulier, les actionnaires du groupe SCOR délèguent au Conseil d'Administration la décision d'augmenter le capital social

- exclusivement aux fins du financement ou du refinancement par la Société du rachat des intérêts minoritaires dans la société IRP Holdings Limited et du renforcement de la base de capital de la Société - par émission d'actions. SCOR indique à ses actionnaires qu'elle valorise à EUR 183,1 millions les 46,65 % détenus par Highfields dans le capital de sa filiale irlandaise IRP.

31
MAI

SCOR PRÉSENTE SES COMPTES AUX NORMES IFRS

Depuis le 1^{er} janvier 2005, les comptes consolidés de SCOR sont établis selon les normes IFRS. Les informations financières IFRS sont établies conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 "Première application du référentiel IFRS". L'application rétrospective sur le bilan au 1^{er} janvier 2004 des principes comptables retenus pour l'établissement des informations financières IFRS constitue le principe général de retraitement. L'incidence de ces retraitements est comptabilisée directement en contrepartie des capitaux propres.

Le passage aux normes IFRS pour le secteur de l'assurance se fait en deux étapes, l'évaluation des contrats d'assurance n'étant abordée qu'au cours d'une deuxième phase. Il en résulte par construction une asymétrie de traitement entre les actifs et les passifs génératrice de volatilité. Pour l'ensemble des sociétés d'assurance et de réassurance, ce passage induit de la volatilité dans le résultat net. Cette volatilité pendant la première phase est cependant atténuée par le "shadow accounting" qui autorise le retraitement de certains passifs et par la classification des actifs investis selon leurs intentions de détention.

La conversion du bilan au 31 décembre 2004 des normes françaises aux normes IFRS est neutre pour SCOR. Elle confirme la profitabilité technique du Groupe, tant en réassurance Vie qu'en réassurance Non-Vie.

PRINCIPAUX IMPACTS DU PASSAGE DES COMPTES DU 31-12-2004 AUX NORMES IFRS

EN EUR MILLIONS, AU 31-12-2004	NORMES IFRS	NORMES COMPTABLES FRANÇAISES
Chiffre d'affaires	2 561	2 528
Résultat net part du Groupe	75	69
Capitaux propres	1 326	1 324

LE RÉSULTAT NET (NORMES IFRS) AU 31-03-2005 S'ÉTABLIT À EUR 32,8 MILLIONS

EN EUR MILLIONS (À TAUX DE CHANGE COURANTS)	31-03-2005
Primes brutes émises	621
Résultat opérationnel	61
Résultat net	33

Juin

10
JUN

SCOR LANCE LE PROJET NEW SCOR

Le groupe SCOR annonce un projet d'adaptation de ses structures mondiales à son nouveau profil d'activité dorénavant stabilisé.

Ce projet global vise à restaurer la compétitivité du Groupe par rapport à ses concurrents, à améliorer ses performances opérationnelles et à atteindre l'objectif de ratio de coût de 5 % des primes émises d'ici à la fin 2007, tel qu'affirmé dans son Plan "Moving Forward" adopté par le Conseil d'Administration du Groupe en août 2004. La réduction des coûts, estimée entre EUR 22 et 44 millions en fonction de l'évolution du chiffre d'affaires du Groupe, sera partagée par moitié entre la diminution des frais de structure et la réduction de la masse salariale en France et hors de France.

Le projet New SCOR est fondé sur la création d'une entité regroupant toutes les activités de réassurance Non-Vie (traités, grands risques d'entreprise et Crédit-Caution).

New SCOR prévoit un plan de réduction de la masse salariale globale du Groupe. Annoncé le 10 juin 2005, un Plan de Sauvegarde de l'Emploi concernant les entités françaises est présenté aux organisations syndicales le 5 septembre 2005.

22
JUN

SCOR ACQUIERT LE SOLDE DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ IRP POUR EUR 183,1 MILLIONS ÉMISSION PAR SCOR DE 130 MILLIONS D'ACTIONS NOUVELLES

En vue de refinancer l'acquisition du solde des actions de la société IRP, le Groupe décide de lancer, le 22 juin 2005, une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription ni délai de priorité au profit des actionnaires existants, par émission de 130 millions d'actions nouvelles SCOR (soit 15,87 % du capital actuel), pouvant être augmentée de 15 % en cas d'exercice en totalité d'une option de surallocation.

Cette émission permet, d'une part, à la Société de refinancer l'acquisition du solde des actions de la société IRP Holdings Limited ("IRP") qu'elle ne détient pas encore à ce jour, et, d'autre part, de renforcer la solidité financière du groupe SCOR, notamment en vue d'une révision de sa notation financière.

30
JUN

SUCCÈS DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL LANCÉE LE 22 JUIN EN VUE DE REFINANCER L'ACQUISITION DU SOLDE DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ IRP REINSURANCE PARTNERS (IRP)

L'augmentation de capital lancée le 22 juin a rencontré un rapide succès, le livre d'ordres ayant été couvert plus de 4,5 fois en deux heures le jour du lancement. Le nombre total de titres émis par SCOR au prix de EUR 1,56 par action dans le cadre de cette opération, s'établit à 149 500 000 actions (représentant 18,25 % du capital social et 18,36 % des droits de vote de SCOR). Le produit brut de l'émission, après exercice de l'option de surallocation, s'élève à EUR 233 220 000 (prime d'émission incluse). La réussite de cette opération démontre la confiance du marché dans les perspectives du Groupe.

Si les investisseurs institutionnels ont eu deux heures pour passer leurs ordres, cette opération est restée ouverte aux actionnaires individuels pendant trois jours. Ces derniers ont ainsi eu la possibilité de souscrire en connaissant d'ores et déjà de manière certaine le prix d'émission, et de bénéficier ainsi immédiatement du succès connu de l'opération.

Sur une base pro forma, compte tenu du rachat des intérêts minoritaires d'IRP en 2005 et du non-renouvellement du traité quote-part par lequel SCOR rétrocédait à IRP à hauteur de 25 % de la quasi-totalité des affaires Non-Vie souscrites ou renouvelées par SCOR au cours des exercices 2002, 2003 et 2004, cette opération dans son ensemble devrait avoir un impact légèrement relatif sur le bénéfice net par action SCOR dès l'exercice 2005, et un impact neutre sur l'actif net par action du Groupe.

Juillet

JUILLET

VICTOR PEIGNET EST NOMMÉ RESPONSABLE DE L'ENSEMBLE DES OPÉRATIONS DE RÉASSURANCE DE DOMMAGES DE SCOR

Victor Peignet est chargé de conduire la mise en place de l'entité de réassurance Non-Vie du Groupe dans le cadre du projet global "New SCOR" annoncé le 10 juin 2005.

Cette entité aura pour but de simplifier l'organisation du Groupe, d'accroître sa performance opérationnelle, d'optimiser son réseau commercial mondial, de créer des synergies commerciales entre les différentes entités Non-Vie du Groupe et de contribuer à la réduction des coûts.

La création de cette entité regroupera toutes les activités de réassurance Non-Vie de SCOR dans le monde, principalement celles relatives aux traités Dommages, aux Grands Risques d'Entreprises et à la réassurance de Crédit-Caution.

4

JUILLET

LA VALEUR INTRINSÈQUE DE SCOR VIE EN HAUSSE DE 2,7 %

L'embedded value de SCOR Vie ressort à EUR 618,9 millions après impôts au 31 décembre 2004, contre EUR 602,5 millions un an plus tôt. Certifiée par le cabinet d'actuaire B&W Deloitte, l'embedded value de SCOR Vie fait ressortir un actif net réévalué avant impôt à fin 2004 de EUR 282,6 millions, contre EUR 241,3 millions un an plus tôt.

? Qu'est-ce que la valeur intrinsèque ? (Embedded Value)

L'embedded value représente la somme de trois éléments :

(a) L'Actif Net Réévalué :

La valeur de l'actif net est basée sur les actifs nets de la société. Des ajustements sont effectués pour tenir compte des différences entre la valeur économique et la valeur comptable. Ils consistent à :

- éliminer les actifs incorporels,
- éliminer la valeur des titres de participations dans les filiales pour la remplacer par l'actif net réévalué de ces filiales,
- rajouter la part des plus-values latentes attribuable aux actionnaires et non prise en compte dans la valeur du portefeuille.

(b) La valeur du stock de traités existants :

Elle est calculée en projetant les résultats des traités en cours à la date d'évaluation, en utilisant des hypothèses raisonnables sur les évolutions futures des facteurs qui influencent la rentabilité. Ces résultats sont actualisés à la date d'évaluation.

Les résultats futurs utilisés dans le modèle d'évaluation sont définis sur la base du stock de traités à la date de l'évaluation sans intégrer dans les projections les nouvelles polices souscrites après cette date d'évaluation et réassurées par des traités existants ni les nouveaux traités qui seront souscrits à l'avenir par la société.

(c) Le coût de blocage de la marge de solvabilité :

L'activité de SCOR Vie conduit à immobiliser dans chaque entité des fonds propres au moins égaux à la marge de solvabilité minimum requise, qui doit être rémunérée.

L'écart entre le taux de rendement après impôt des actifs en représentation de la marge de solvabilité et le taux de rendement requis par les actionnaires (taux d'actualisation) induit un coût de blocage de la marge de solvabilité.

7
JUILLET

ATTENTATS DE LONDRES

Une nouvelle fois, le terrorisme frappe l'Europe : plusieurs explosions ont eu lieu dans les transports londoniens ce jeudi

7 juillet 2005.

L'exposition du groupe SCOR est marginale et ces attaques sont sans impact tant sur la solvabilité du Groupe que sur ses résultats. Les dommages industriels et commerciaux liés à des attentats sont couverts en Grande-Bretagne par le dispositif Pool Re, dont SCOR est membre, qui limite l'exposition du Groupe à un niveau très faible. L'activité d'assurance directe de SCOR en Grande-Bretagne est limitée et Pool Re ne se réassure pas auprès des réassureurs internationaux. Cette protection joue quel que soit le nombre d'événements et le montant des dommages.

En réassurance de Personnes, en dépit de la tragédie humaine que représentent ces événements, l'exposition du Groupe est également limitée au Royaume-Uni, voire nulle.

LE SYSTÈME POOL RE

La Grande-Bretagne a mis en place en 1993 un système de marché baptisé Pool Re - non obligatoire mais auquel la quasi-totalité des assureurs britanniques souscrit - afin de couvrir le risque terroriste. L'État britannique intervient en dernier ressort si le pool ne peut faire face.

La prime versée par les assureurs à Pool Re est calculée en fonction de leur part de marché. Les assureurs prennent en charge la première tranche de sinistre et toutes les pertes au-delà de ce montant sont couvertes par le pool. La taille de cette rétention était à l'origine de 100 000 livres sterling par sinistre, mais le montage a été modifié et ce montant est désormais variable : le mécanisme prévoit que chaque membre paiera au maximum 75 millions de livres par événement dans la limite de 150 millions de livres par an, proportionnellement à sa contribution en tant que membre du pool. Au-delà, le gouvernement britannique assure la prise en charge des dommages.

JUILLET

SCOR PARTICIPE AU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA LIGNE DE MÉTRO QUI RELIERA VANCOUVER À RICHMOND AU CANADA

La division Business Solutions de SCOR est retenue par la société SNC-Lavalin comme un des principaux participants du programme d'assurance Tous Risques Chantier du projet Canada Line, ligne de métro qui reliera la gare de Vancouver à l'aéroport international et au centre-ville de Richmond. Le projet sera livré en 2009 pour les Jeux Olympiques de 2010.

Ce projet d'infrastructure important nécessite la construction de tunnels, de ponts et de plusieurs stations. Son caractère urbain en fait un projet complexe.

Les équipes de SCOR, fortes de leur expertise, accompagneront SNC-Lavalin qui, avec son département Risques et Assurances et avec ses équipes d'ingénieurs s'est donné les moyens de réussir ce projet pour lequel une gestion des risques maîtrisée est un facteur clé.

FACULTATIVES : GRANDS RISQUES D'ENTREPRISES

Les couvertures facultatives tirent leur nom de la caractéristique non obligatoire de leur souscription par le réassureur. Les risques transférés au travers de facultatives sont évalués un par un et souscrits avec des conditions propres. Ce mode de réassurance concerne principalement les grands risques d'entreprises.

Les grands risques d'entreprises font partie du cœur de métier du groupe SCOR depuis près de trente ans. Héritière de cette tradition, l'entité Business Solutions a été formée en 2000 et regroupe les composantes de souscriptions facultatives du Groupe.

Business Solutions est une division qui sera intégrée à Scor Global P&C. Elle est organisée en cinq secteurs : Nouvelles Technologies (y compris Risques Spatiaux) et Finance & Services ; Énergie & Utilités ; Industrie ; Bâtiments Travaux Publics & Grands Projets ; Services de Facultatifs aux Cédantes Traités.

Août

AOÛT

LE GROUPE SCOR OUVRE UN BUREAU DE REPRÉSENTATION EN INDE, MARCHÉ À TRÈS FORT POTENTIEL

Le groupe SCOR a obtenu des autorités de régulation en Inde (IRDA) l'autorisation d'ouvrir un bureau de représentation en vue de renforcer et de développer ses activités dans le domaine de la réassurance Non-Vie.

POINT DE VUE

Avec une croissance de près de 28 % du volume des primes, le marché indien de l'assurance a connu une croissance considérable en 2004 - 2005.

Au total, c'est aujourd'hui un marché qui représente plus de 4 milliards de dollars et qui reste à fort potentiel compte tenu de l'essor du pays au sein du commerce international, des investissements et de la prise de conscience du risque catastrophe naturelle, notamment à la suite des inondations sans précédent de cette année.

Le marché compte douze compagnies d'assurance directe, dont quatre détenues par l'État. Au-delà des produits traditionnels, les sociétés d'assurance se développent sur de nouveaux produits, combinaison de produits d'assurance dommages et d'assurance de personnes. Les nouvelles régulations sur la gouvernance d'entreprise ont créé une demande supplémentaire de couverture en responsabilité civile par exemple.

L'ouverture de ce bureau à Mumbai s'inscrit pleinement dans le cadre des orientations stratégiques de SCOR de se développer sur les marchés à forte expansion du sous-continent indien et d'Asie-Pacifique. Le Groupe attend, dès 2005, une hausse de 20 % de ses primes émises sur le marché indien. M. Santhana Gopalan, précédemment Directeur général adjoint d'ARIG en charge de la souscription et des sinistres, est nommé Responsable de ce bureau de représentation.

De même les produits offrant des couvertures santé ou voyage se développent.

Dans cet environnement, la décision de SCOR de s'implanter localement via un bureau de représentation à Mumbai est un atout certain. L'objectif est de créer des relations de long terme avec les compagnies d'assurance et de les soutenir dans leur développement. SCOR est en mesure de leur fournir un support technique en matière d'analyse de risques, de les former sur les produits et les techniques d'ingénierie financière adaptées à leurs structures. Grâce à cette implantation, SCOR affirme sa volonté d'accompagner l'ensemble du marché du sous-continent indien, l'Inde bien sûr, mais également le Pakistan et le Sri-Lanka.

Santhana Gopalan

Responsable du bureau de Mumbai

1er
AOÛT

STANDARD & POOR'S RELÈVE LA NOTATION DU GROUPE SCOR À "A-", PERSPECTIVE STABLE"

Le groupe SCOR se réjouit de la décision prise par l'agence de notation Standard & Poor's ("S&P") du relèvement de sa note de solidité financière à "A-, perspective stable".

Le retour de SCOR dans la catégorie de notation "A", qualifiée par S&P de "strong", concrétise l'aboutissement de plus de deux ans et demi d'une politique de redressement active du Groupe. Il confirme la solidité de son assise financière et le niveau élevé de sa solvabilité. Le groupe

SCOR dispose aujourd'hui d'une base de capital adéquate, poursuit une politique de souscription rigoureuse centrée sur les marchés et les clients qu'il a sélectionnés et mène une politique financière prudente.

Dans un environnement fortement concurrentiel, ce relèvement de la notation du groupe SCOR à "A-, perspective stable", facilitera la mise en œuvre d'une politique de souscription tout entière axée sur la rentabilité et la sélection des risques.

Le 7 octobre, l'agence de notation Moody's relève également la note de solidité financière du groupe SCOR à "Baa1, perspective positive". L'agence de notation Fitch, non sollicitée, relève quant à elle en septembre sa note à BBB+.

AGENCE	DATE	SOLIDITÉ FINANCIÈRE	DETTE SENIOR	DETTE SUBORDONNÉE
Standard & Poor's	01-08-2005	A- perspective stable	A-	BBB
Moody's	07-10-2005	Baa1, perspective positive	Baa1, perspective positive	Baa3, perspective positive
AM Best	01-12-2004	B++ perspective positive	bbb perspective positive	bbb- perspective positive

30
AOÛT

CYCLONE KATRINA : LE PLUS GROS SINISTRE CATASTROPHE NATURELLE DE L'HISTOIRE DE L'ASSURANCE MONDIALE

Le 30 août 2005, le cyclone Katrina dévaste le sud des États-Unis faisant plus de 1 200 victimes et causant USD 45 milliards de dommages assurés.

Il sera suivi par les ouragans Rita, fin septembre, et Wilma en octobre qui ont causé des dégâts considérables respectivement dans le sud des États-Unis et le Mexique notamment.

Ces catastrophes en Amérique du Nord et Centrale viennent alourdir une année déjà marquée par une forte sinistralité : tempêtes Erwin & Gudrun en janvier en Europe du Nord, inondations au cours de l'été 2005 en Europe Centrale, fortes inondations de Mumbai en Inde.

Au total, ces sinistres ont causé un coût pour le marché de l'assurance de plus de USD 80 milliards.

L'année 2005 devient une année exceptionnelle à double titre : par l'ampleur des catastrophes (le seul cyclone Katrina dépassant tous les cyclones antérieurs) et par leur fréquence.

LES DIX PLUS GROS SINISTRES POUR L'ASSURANCE (1970-2005)

	PAYS	ANNÉE	COÛT (EN USD MILLIARDS)
Cyclone Katrina	États-Unis	2005	45
Cyclone Andrew	États-Unis ; Bahamas	1992	22
Attentats du 11-09-2001	États-Unis	2001	20
Tremblement de terre Northridge	États-Unis	1994	18
Cyclone Ivan	États-Unis ; Caraïbes	2004	11
Cyclone Rita	États-Unis	2005	10
Cyclone Wilma	États-Unis ; Caraïbes	2005	10
Cyclone Charley	États-Unis ; Caraïbes	2004	8
Typhon Mireille	Japon	1991	8
Tempête Daria	Europe	1990	6.9

Cette année exceptionnelle en termes de catastrophes naturelles entraîne une réflexion majeure sur les modélisations des catastrophes naturelles :

POINT DE VUE

Quelles ont été les anomalies statistiques des années 2004-2005 pour les modélisations des catastrophes naturelles ?

En 2004, « l'anormalité » statistique majeure est la survenance de quatre ouragans catégorie 3 successifs aux États-Unis, dont trois en Floride. En 2005, le seul événement Katrina a une période de retour estimée entre 10 et 25 ans.

Quelles leçons en tirent les utilisateurs des modèles ?

Le renforcement des contrôles et la maîtrise fine des expositions s'observent sur l'ensemble des marchés, tant chez les assureurs que chez les réassureurs. Un effort croissant est demandé dans la rigueur et la précision des données saisies dans les modèles afin de connaître très précisément les pertes potentielles sur des scénarii de type Katrina.

Ces dernières années sonnent-elles la fin du tout-modèle ?

En réalité, les modèles sont plus nécessaires que jamais à l'industrie, notamment pour le contrôle des cumuls et la sélection des risques. Il faut également bien comprendre leurs limites. Il est important de savoir apprécier le moment au-delà duquel le modèle économique de notre industrie est remis en cause. Car au-delà des questions légitimes sur la modélisation théorique, les limites de la réassurance sont avant tout celles de l'exercice de mutualisation et de diversification globale sur lequel repose l'industrie.

Que reprenez-vous des scénarii que génèrent les modèles aujourd'hui ?

Qu'un scénario de type Katrina peut parfaitement se produire ailleurs, et notamment en Europe. Il est donc important que l'industrie dans son ensemble se prépare à cette éventualité.

Augustin Gas

CAT modelling manager

Septembre

1^{er}
SEPTEMBRE

RÉSULTAT NET AU PREMIER SEMESTRE 2005 : EUR 72,2 MILLIONS EN HAUSSE DE 18 %

Le premier semestre 2005 confirme la poursuite du redressement de la profitabilité du groupe SCOR qui bénéficie des résultats de ses récents exercices de souscription (2002 et suivants) en réassurance Non-Vie et du maintien de la profitabilité de ses activités de réassurance Vie. Le résultat net s'établit à EUR 72 millions, en hausse de 18 % par rapport au premier semestre 2004.

Les primes brutes émises du premier semestre 2005 s'établissent à EUR 1 184 millions, contre EUR 1 344 millions au premier semestre 2004, soit une baisse de 12 %. Les primes nettes émises s'élèvent à EUR 1 118 millions au premier semestre 2005, contre EUR 1 260 au premier semestre 2004, en baisse de 11 %. Cette variation est d'abord et avant tout la conséquence du maintien d'une souscription stricte dans un environnement davantage concurrentiel. Le groupe SCOR poursuit sa politique de discipline tarifaire. SCOR gèrera activement le cycle et adaptera son volume de souscription aux conditions du marché. La baisse des primes s'explique également par la diminution du volume de l'activité en réassurance Vie, activité pénalisée par le niveau de notation dans un environnement moins favorable.

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS (NORMES IFRS)

EN EUR MILLIONS (À TAUX DE CHANGE COURANTS)	30-06-2005
Primes brutes émises	1 184
Primes nettes acquises	1 062
Résultat opérationnel	140
Résultat net	72

5
SEPTEMBRE

OUVERTURE EN FRANCE DES NÉGOCIATIONS DU PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI FONDÉ SUR LE VOLONTARIAT

Dans le cadre du projet New SCOR lancé en juin, le groupe SCOR entame les négociations avec les organisations syndicales et les représentants du personnel sur les modalités de mise en œuvre d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi en France. Le plan de départs présenté repose uniquement sur le volontariat et vise la suppression d'un maximum de 120 postes en France. Ce Plan de Sauvegarde de l'Emploi s'inscrit dans le projet global New SCOR qui vise à ramener le ratio de coût du Groupe dans la moyenne de la profession. À l'étranger, le plan New SCOR vise la réduction de la masse salariale correspondant à environ 100 postes.

5-7
SEPTEMBRE

SCOR VIE RÉUNIT SES CLIENTS LATINO-AMÉRICAINS EN SÉMINAIRE

Les clients et prospects de SCOR Vie en Amérique latine sont conviés pendant 2 jours à Santiago du Chili. Plus de 40 professionnels assureurs Vie en provenance de 8 pays (Argentine, Bolivie, Chili, Colombie, Équateur, Salvador, Mexique et Pérou) participent à ce séminaire. Cette rencontre permet aux acteurs des marchés d'Amérique latine de confronter leurs vues sur les sujets d'actualité en assurance et réassurance, tels que l'évolution du marché mondial, la dépendance, la lutte contre la fraude et le blanchiment, ainsi que des sujets plus traditionnels tels que l'assurance santé et la bancassurance.

11-14
SEPTEMBRE

RENDEZ-VOUS DE MONTE-CARLO : KATRINA CHANGE LA DONNE

Comme chaque année, du 11 au 14 septembre s'est tenu à Monte-Carlo le rendez-vous annuel de la réassurance mondiale qui marque le lancement de la campagne de renouvellements, avant les discussions tarifaires qui interviennent généralement fin octobre à Baden-Baden. Tenue quelques jours seulement après Katrina, qui se révèle être le sinistre le plus important jamais supporté par le monde de l'assurance et de la réassurance, cette réunion permet d'ores et déjà de tirer quelques enseignements majeurs. En particulier, la tendance baissière qui semblait se dessiner depuis 12 mois pourrait s'inverser dans la mesure où les capacités risquent de se réduire très fortement et la demande rester forte.



Comment estimer le niveau de mortalité d'un portefeuille ?

La première étape consiste à calculer les taux de mortalité « bruts », au minimum pour chaque âge et si possible en fonction de différents autres critères qui reflètent les spécificités du portefeuille étudié. Ces estimations sont « brutes » car elles ne tiennent pas compte de l'information disponible aux âges voisins.

Avec la méthode du maximum de vraisemblance et sous l'hypothèse d'un taux de hasard constant par âge, le taux de hasard est estimé par :

$$\hat{\mu}_x = \frac{D_x}{Ec_x}$$

où

- D_x est le nombre de décès observés à l'âge x
- Ec_x est l'exposition centrale au risque à l'âge x , c'est-à-dire le temps vécu entre les âges x et $x+1$ par l'ensemble des individus du portefeuille.

Ces premières estimations présentent des irrégularités liées aux fluctuations d'échantillonnage. Il est important de les corriger afin d'obtenir une courbe de mortalité plus lisse : ceci peut être fait en utilisant la méthode développée dans le cadre d'un partenariat scientifique du CERDALM avec Michel Denuit et Antoine Delwarde. Cette approche présente deux intérêts majeurs :

- Pour les portefeuilles de taille importante, elle permet de montrer qu'une table de mortalité peut être construite à partir de la seule expérience

du portefeuille, sans référence à une table externe.

- Pour les cas plus usuels de portefeuilles moins volumineux, elle permet de lier la mortalité du portefeuille à une table de mortalité externe.

La méthode utilise le modèle de régression de Poisson :

$$D_x \sim Poi(Ec_x \exp(f(\ln \mu_x^{ref})))$$

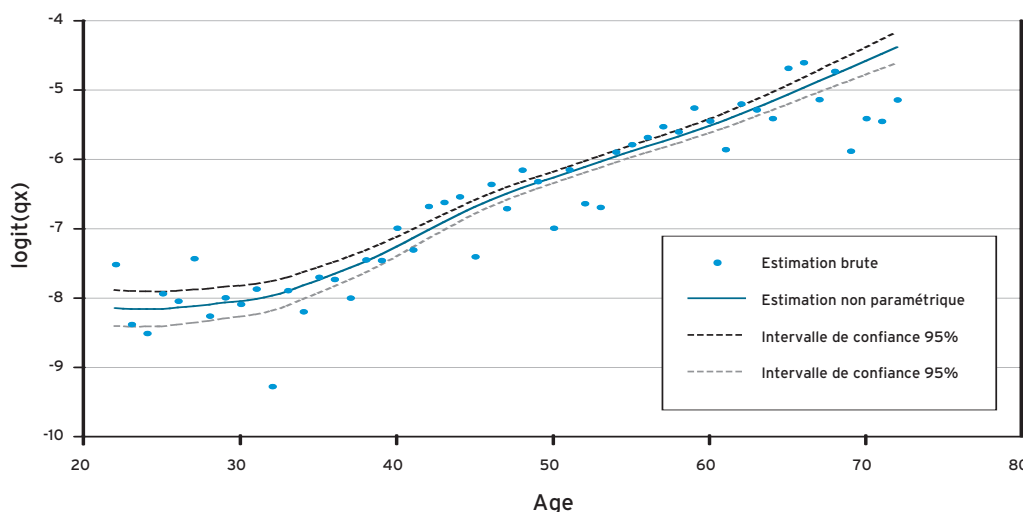
où μ_x^{ref} est issu d'une table de mortalité de référence.

Une résolution par maximum de vraisemblance local permet de comparer les résultats obtenus pour différentes tables de mortalité externes. La minimisation du critère AIC^(*) corrigé permet de trouver la table externe optimale.

Les estimations et leurs intervalles de confiance sont ainsi obtenus. Ces estimations non-paramétriques peuvent être suffisantes. On peut aussi les approximer par un modèle paramétrique, ce qui introduit un degré de lissage supplémentaire et permet de quantifier la distanciation et l'éventuelle déformation appliquées à la table de mortalité de référence.

(*) AIC = Akaike Information Criterion. Ce critère permet de mesurer la qualité d'ajustement d'un modèle

Graphique : Logarithme des estimations des taux de mortalité brutes (points) et non-paramétriques (courbe pleine) et intervalles de confiance à 95% (courbes en pointillés)



Octobre

1^{er}
OCTOBRE

SCOR DÉPLOIE MATRIX, NOUVEL OUTIL D'AIDE À LA TARIFICATION POUR L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS NON-VIE DANS LE MONDE

Qualifier le risque par la standardisation des modèles de calcul actuariel et adapter les outils de souscription aux exigences d'une cotation optimisée du risque à l'aube de la campagne de renouvellement : tels sont les objectifs de MATRIX, le nouvel outil de tarification unique déployé par SCOR pour l'ensemble de ses souscriptions Non-Vie dans le monde.

MATRIX est la seconde composante du redéploiement du système informatique de SCOR, dans un projet de gouvernance informatique passant par l'alignement du système d'information sur la stratégie de développement de l'entreprise.



POINT DE VUE

L'originalité de ce dispositif réside dans la création d'une bibliothèque de modèles actuariels standards, applicables dans l'ensemble du Groupe, par l'intégration en interne du serveur Mathematica, qui gère les modèles d'analyse et de calcul validés par les actuaires, et du serveur d'applications. Les algorithmes de calcul, qualifiés par les actuaires du Groupe, sont appelés via l'intranet, après la saisie par les souscripteurs des données relatives aux demandes de réassurance envoyées par les cédantes. Le serveur d'applications appelle en temps réel un serveur Mathematica, un des trois principaux outils du marché, qui affecte les ressources de calcul à la demande. À l'issue du processus, Matrix édite le taux technique appliqué au risque pour l'établissement de la prime. Avant l'avènement de Matrix, les souscripteurs et actuaires du Groupe utilisaient une large palette de modèles d'analyse. Désormais, ils disposent d'une véritable application qui trace toutes les étapes de la souscription en s'appuyant sur des modèles d'analyse du risque validés par l'actuariat Groupe. Il s'ensuit un renforcement sensible de la maîtrise de l'ensemble du processus de souscription.

Marc Philippe

Directeur adjoint Système d'Information

OCTOBRE

SCOR MET EN PLACE UN GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ANALYSE DE LA GRIPPE AVIAIRE

La menace d'une mutation du virus H5N1 responsable de la grippe aviaire et sa transmission aux humains représentent une préoccupation majeure à l'échelle mondiale. Le spectre de la pandémie de grippe espagnole de 1918 (20 à 50 millions de morts), ou celui de l'épidémie de 1957 dite de "grippe asiatique" (plusieurs milliers de décès en France) justifient les inquiétudes de l'OMS, du CDC (Center for Disease Control) mais aussi celles des assureurs.

Afin d'apporter à ses clients assureurs des solutions pertinentes en termes de couverture, de procédures et de produits spécifiques à mettre en place, SCOR crée un groupe de travail dédié à l'analyse de la grippe aviaire. Pluridisciplinaire, il réunit, autour du directeur de la souscription de SCOR Vie, le responsable du centre de recherche et développement en longévité-mortalité, le responsable de l'unité de recherche en sélection des risques, le médecin-conseil de SCOR Vie en charge des maladies infectieuses ainsi que le responsable des marchés asiatiques. En priorité, cette cellule d'analyse est chargée de la mise en place d'une méthodologie de tarification par l'étude des différents scénarii développés par les organismes de santé.

2-5
OCTOBRE

CONGRÈS FERMA À LISBONNE

SCOR participe au Congrès FERMA, qui réunit tous les deux ans les acteurs du Risk Management. Cette année les réflexions portent sur le thème : "l'Europe, opportunité pour le Risk Management".

La division Business Solutions de SCOR y présente ses équipes et son offre. Ce Congrès est l'occasion d'évaluer les besoins du marché international de couverture des Grands Risques d'Entreprises.

Novembre

8
OCTOBRE

TREMBLEMENT DE TERRE AU CACHEMIRE INDIEN

Le tremblement de terre d'une magnitude de 7,6 sur l'échelle de Richter a frappé principalement le nord de l'Inde, le Pakistan et l'Afghanistan.

Le bilan de ce séisme est très lourd : plus de 3 millions de personnes sans-abri, 74 000 personnes décédées et 77 000 blessées.

Cette fois encore l'ampleur des dégâts est sans effet majeur pour l'industrie de l'assurance et de la réassurance du fait du nombre limité de personnes et de biens assurés. Mais cette catastrophe pose à nouveau la question de la couverture des catastrophes naturelles dans les pays émergents, thème sur lequel SCOR pousse le débat et multiplie les analyses.

12-14
OCTOBRE

RENCONTRES ANNUELLES REAVIE

REAVIE s'est tenu cette année du 12 au 14 octobre à Cannes et a rassemblé plus de 400 participants. 36 intervenants de la réassurance Vie ont abordé les thèmes stratégiques, techniques et prospectifs qui font l'actualité du métier, tant au niveau national qu'international. À cette occasion, la presse classe SCOR Vie, leader du marché français de la réassurance Vie avec EUR 340 millions de chiffre d'affaires en 2004.

23-27
OCTOBRE

RENCONTRES DE BADEN-BADEN

Les réassureurs et leurs cédantes se retrouvent à Baden-Baden pour négocier les renouvellements des contrats, seconde étape importante qui marque la saison des renouvellements européens. Cette année cependant, les conclusions des contrats seront retardées, tous les acteurs du marché restant dans l'attente d'une évaluation précise des sinistres climatiques exceptionnels de la seconde partie de l'année.

2
NOVEMBRE

AVIS FAVORABLE DU COMITÉ D'ENTREPRISE SUR LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI

Le Plan de Sauvegarde de l'Emploi annoncé le 10 juin 2005 et dont les négociations se sont ouvertes le 5 septembre 2005 reçoit un avis favorable sur ses modalités par le Comité d'Entreprise.

Le Plan de Sauvegarde de l'Emploi en France a pris fin le 31 décembre 2005 et a atteint ses objectifs. Au total, 101 personnes quittent effectivement le Groupe dans le cadre de ce Plan. Le Comité Exécutif du Groupe a veillé à ce que ce Plan se déroule dans le respect de chaque collaborateur et avec le souci de préserver les compétences.

3
NOVEMBRE

RÉSULTATS DES NEUF PREMIERS MOIS 2005 (NORMES IFRS) : UNE PROFITABILITÉ SATISFAISANTE MALGRÉ L'IMPACT DES CATASTROPHES NATURELLES MAJEURES

Après impôts, l'impact des catastrophes naturelles majeures est de EUR 74 millions pour les neuf premiers mois de 2005. La politique de souscription menée par SCOR a relativement protégé le Groupe des catastrophes naturelles majeures intervenues en Amérique du Nord au cours du troisième trimestre. En effet, SCOR n'a pas de clients en traités Non-Vie dans les états de Louisiane, Mississippi, Alabama et Floride et mène une politique sélective en facultatives dans cette région.

La réassurance Vie dégage un résultat opérationnel de EUR 58 millions sur les neuf premiers mois 2005, en hausse de 38 % par rapport aux neuf premiers mois de 2004 (EUR 42 millions).

Une provision de EUR 10 millions est comptabilisée dès le troisième trimestre 2005 au titre du coût global anticipé du Plan de Sauvegarde de l'Emploi annoncé le 5 septembre 2005, et dont la procédure d'information et de consultation du Comité d'Entreprise s'est achevée le 2 novembre 2005.

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS (NORMES IFRS)

EN EUR MILLIONS (À TAUX DE CHANGE COURANTS)	30-09-2005
Primes brutes émises	1 767
Primes nettes acquises	1 604
Résultat opérationnel	186
Résultat net après impôt	83

7-9
NOVEMBRE

SÉMINAIRE INTERNATIONAL SCOR VIE - PRÉSENTATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE L'ACTIVITÉ DE RÉASSURANCE VIE

Du 7 au 9 novembre 2005, la quasi-totalité des collaborateurs de SCOR Vie, soit 187 participants de 12 pays différents, ont été réunis à Paris pour le 2^e Séminaire International SCOR Vie. À cette occasion ont été présentés les résultats de l'exercice stratégique 2006-2008.

SCOR Vie a en effet mené au cours du premier semestre 2005 un exercice stratégique visant à définir les orientations commerciales de la filiale de SCOR dans un contexte de retour à une notation financière de niveau A pour le Groupe.

Des groupes de travail constitués de collaborateurs de SCOR Vie et du Groupe ont participé à la définition des marchés, services et produits sur lesquels SCOR Vie doit axer son positionnement. Les principales conclusions de cet exercice confirment notamment l'importance stratégique de la présence de SCOR Vie aux États-Unis, les besoins de développement en Asie et l'approche du marché au Royaume-Uni.

Sur le plan des produits, l'évolution de la demande vers des produits tels que l'incapacité/invalidité et les maladies redoutées sur certains marchés nécessite de renforcer l'expertise dans ces domaines. La création d'un troisième centre de recherche consacré à l'incapacité/invalidité, aux côtés des deux premiers consacrés à la longévité/mortalité et à la dépendance permettra de renforcer les capacités de SCOR Vie sur ce marché considéré comme porteur.

LES SERVICES DE SCOR VIE

Services d'Analyse des Risques Aggravés

Le Service d'Analyse des Risques Aggravés de SCOR Vie, composé d'équipes de médecins-conseils et tarificateurs, analyse les risques de pointe de portefeuilles d'assurance Vie et construit des produits d'assurance sur-mesure.

Sar@, l'interface web de tarification et d'analyse des risques aggravés en décès et en dépendance développé par SCOR Vie, accompagne l'offre faite aux clients de SCOR Vie. Sar@ permet de mener une analyse globale d'un dossier de sélection, et de statuer rapidement et de manière rigoureuse sur plus de 80% des cas soumis.

Assistance Anti-Fraude

La cellule d'assistance anti-fraude de SCOR Vie enquête pour ses clients et les conseille sur les procédures anti-fraude. Elle les assiste également dans la mise en place d'une procédure de lutte contre le blanchiment.

Arrêt de travail et réadaptation (Partenariat Solareh)

Dans le domaine de la prévention de l'arrêt de travail et de la réadaptation, SCOR Vie collabore avec la firme spécialisée Solareh sur différents marchés. Cette collaboration renforce sa capacité à accompagner ses clients sur le risque invalidité.

Assurance de la longévité et de la mortalité (CERDALM)

Afin d'accompagner les clients de SCOR Vie dans le traitement et l'analyse des risques de leurs portefeuilles, le CERDALM (Centre de Recherche sur l'Assurance de la longévité et de la mortalité) a développé une activité de recherche sur les évolutions de la longévité et de la mortalité.

Le CERDALM a établi des partenariats scientifiques avec les centres universitaires internationaux les plus en pointe sur ces risques comme le Max Planck Institute (Allemagne), l'INED (France) ou l'Université de Louvain (Belgique) afin de répondre aux besoins des clients du Groupe.

Assurance de la Dépendance (CIRDAD)

Le CIRDAD (Centre International de Recherche sur l'Assurance de la Dépendance) a développé très tôt son analyse des risques de dépendance qui constituent aujourd'hui une spécialité de premier plan de SCOR Vie.

Depuis sa création en 2001, le CIRDAD travaille en coopération étroite avec l'équipe PAQUID de l'INSERM, centre de recherche universitaire parmi les plus avancés au monde sur l'étude des pathologies entraînant les situations de dépendance complexes.

NOVEMBRE

LES FILIALES ET BUREAUX DE SCOR HORS DE FRANCE RÉUNISSENT LEURS CLIENTS À L'OCCASION DU BEAUJOLAIS NOUVEAU

À Singapour, Hong Kong, Beijing, Shanghai, Tokyo, Séoul, Londres, Milan, Hanovre, Moscou, Varsovie, Bogota, les équipes de SCOR profitent de la traditionnelle arrivée du Beaujolais Nouveau pour réunir leurs clients autour de ce symbole convivial de la France à l'étranger.

30
NOVEMBRE

SCOR REJOINT LA RÉUNION AÉRIENNE ET LA RÉUNION SPATIALE

Le groupe SCOR annonce qu'il participera dès le 1^{er} janvier 2006 en tant que membre assureur aux groupements de La Réunion Aérienne et de La Réunion Spatiale pour une part de 5 % dans chacun de ces groupements.

Cette décision de SCOR s'inscrit pleinement dans la stratégie de souscription du Groupe. Elle tient compte d'un environnement tarifaire adéquat dans le domaine de l'assurance des risques spatiaux et aériens.

POINT DE VUE

Quelle est la présence de SCOR dans la CEI ?

Le bureau a été créé en 1999 mais les années 1999 et 2000 représentent chacune un encaissement inférieur à EUR 1 million. Le véritable essor date de 2002 où l'aliment passe de EUR 2,4 millions à EUR 10,2 millions. En 2005, le volume de primes se situe autour de EUR 15 millions.

Si la Russie représente toujours plus de la moitié du chiffre d'affaires de SCOR Moscou, son poids a tendance à se réduire au profit notamment de l'Ukraine et du Kazakhstan. SCOR Moscou apérite plus de la moitié des 80 programmes souscrits.

Quelles sont les perspectives du marché et la stratégie de SCOR ?

Nos perspectives s'inscrivent dans un environnement de forte croissance des compagnies : l'assurance dommages aux biens, l'engineering et l'assurance automobile bénéficieront dans les années à venir de taux de croissance à deux chiffres. Le potentiel est considérable tant le taux d'assurance des entreprises comme celui des populations est encore faible aujourd'hui. Dans le même temps, le nombre de compagnies est loin d'être stabilisé. Entre celles qui se créent, fusionnent ou se scindent, le choix est large.

Quels sont les atouts de SCOR Moscou ?

Sans hésitation : sa présence locale. En Non-Vie, nous sommes quasiment les seuls. C'est un atout majeur. Le travail de sélection des compagnies est la principale tâche du bureau. Nous rencontrons 4 à 5 clients par semaine, anticipons et suivons les mouvements de dirigeants qui parfois apportent le portefeuille à leur nouvelle compagnie. La connaissance approfondie des réalités locales est une condition sine qua non pour développer une activité pérenne sur ce marché. Cette proximité permet à SCOR de donner une réponse adéquate et rapide : le processus de décision est immédiat et se déroule en langue russe, ce qui nous donne un réel avantage compétitif. SCOR, présent depuis sept ans, possède désormais la meilleure mémoire du marché.

Dimitri Blagoutine

Responsable du bureau de Moscou



Qu'est-ce qu'un contrat d'épargne en unités de compte (« annuités ») ?

- **Ce produit est un contrat d'épargne avec l'option de choisir soit un rendement fixe soit un rendement indexé sur une ou des unités de compte telles que les actions de sicav.**

- **La charge fiscale sur les intérêts servis est différée dans le temps. Le contrat peut être soit à prime unique soit à prime variable différée. Les produits sont principalement des investissements à long-terme (entre dix et quinze ans).**

Choix d'investissement

Le souscripteur a plusieurs choix d'investissement possible. Il peut investir dans une stratégie à rendement fixe et/ou plusieurs stratégies à rendement indexé sur indices le marché actions. La plupart du temps l'indice sous-jacent est le S&P 500 sur le marché US. Au terme pour l'investissement indexé sur les actions ou à tout moment pour un investissement lié à un rendement fixe, le souscripteur peut transférer ses fonds sur un autre investissement. Un taux d'intérêt minimum est généralement garanti pour la stratégie d'investissement à rendement fixe sur toute la durée du contrat. Les rendements indicels, crédités au contrat à la date d'échéance du contrat, peuvent être sujets à des niveaux de rendement maximum et/ou des taux de participation, les rendements négatifs étant comptabilisés à zéro. Les taux de rendements minima et les coefficients de participation sont garantis.

Avantages du contrat

1. Ils offrent la possibilité aux souscripteurs de retirer à tout moment tout ou partie des fonds investis. Les fonds retirés peuvent être sujets à des frais de pénalité et/ou un Ajustement en Valeur de Marché⁽¹⁾. La tarification des frais de pénalité peut être étalée sur une durée de 5 à 20 ans.

(1). L'ajustement en valeur de marché est un ajustement qui peut s'appliquer à la valeur du compte lors de l'annulation du contrat ou d'un retrait de fonds. L'intention est de transférer une partie du risque de taux d'intérêt au souscripteur. Cet ajustement peut réduire ou augmenter la valeur du compte lors de son annulation en fonction du contexte du marché au moment du retrait.

2. Comme incitation à la vente, certains contrats peuvent offrir des versements complémentaires définis comme un pourcentage des primes payées et crédités à la Valeur en Compte⁽²⁾ immédiatement ou après une période déterminée.

3. Le Capital Décès est en général égal à la Valeur en Compte. Une clause particulière peut être incluse à la souscription du contrat de Capital Décès afin de couvrir les impôts dus au titre des intérêts reçus.

4. Plusieurs modalités d'épargne sont à la disposition du souscripteur - en fonction du risque de mortalité -. Les taux planchers de capitalisation sont contractuellement garantis. Les bénéficiaires peuvent choisir d'étaler leur capital décès dans le temps au lieu de recevoir les fonds en soultte.

Garanties de la police d'assurance

1. La loi définit les valeurs minimum garanties du contrat dans le temps.

2. Une valeur minimum d'au moins la prime payée et les bonus reçus nette de toute déduction accumulée à un taux contractuel, est une garantie supplémentaire qui est en général incluse.

3. Les compagnies d'assurance qui vendent ce type de produit investissent en général les primes dans des obligations et couvrent la part indexée par des options d'achat sur l'indice sous-jacent choisi par le souscripteur.

Risques pour l'assureur

Les principaux risques pour l'assureur, étant donné que la performance des options d'achats est transférée aux souscripteurs, sont :

- risque sur les frais : les frais réels pouvant être supérieurs à ceux prévus lors de la tarification ;
- risque de sous- ou sur-couverture ;
- risque de gestion actif-passif.

(2). La valeur en compte est la valeur du contrat avant l'application des frais de pénalités pour retrait et /ou ajustement en valeur de marché. Cette somme est essentiellement égale au montant des primes payées plus le montant des bonus crédités plus les intérêts moins les retraits.

Décembre

1^{er}
DÉCEMBRE

SCOR VIE ACCOMPAGNE LE LANCEMENT DES PRODUITS DÉPENDANCE SUR LE MARCHÉ ESPAGNOL

SCOR Vie IBERICA a présenté le 1^{er} décembre à Madrid, une publication rédigée conjointement avec le Centre de Recherche et de Coopération de l'Assurance (équivalent du CAPA français) le "Guide pour le développement de produits de Dépendance en Espagne".

Plus de 120 personnes ont assisté à ce colloque, SCOR Vie IBERICA se chargeant plus particulièrement de la partie relative aux expériences internationales et aux différents types de produits existants. L'élaboration de ce Guide avait préalablement fait l'objet d'une contribution importante du Centre de Recherche sur l'Assurance Dépendance de SCOR, le CIRDAD.

Ce forum s'est conclu par une table ronde réunissant les principaux acteurs du marché, bancassureurs et assureurs Santé en particulier, qui envisagent tous, sous diverses formes, un développement de cette garantie adaptée à l'évolution démographique en Espagne.

8
DÉCEMBRE

LE GROUPE SCOR ACQUIERT LES DROITS DE RENOUVELLEMENT DES TRAITÉS D'ALEA EUROPE

SCOR conclut un accord avec le groupe Alea concernant l'acquisition des droits de renouvellement pour 2006 du portefeuille de traités d'Alea Europe en réassurance de dommages.

Les termes de l'accord prévoient le versement en 2006 d'une commission de 9,5 % des primes brutes émises sur les affaires d'Alea Europe renouvelées par SCOR en 2006.

Cet accord permet à SCOR de renforcer sa présence actuelle sur les principaux marchés d'Europe continentale où Alea Europe opérait.

11
DÉCEMBRE

INCENDIE DU DÉPÔT DE CARBURANT DE BUNCEFIELD AU NORD DE LONDRES

Un incendie ravage le dépôt de carburant de Buncefield (au nord de Londres), propriété conjointe de Total et Texaco causant un nuage qui s'est étendu peu à peu sur tout le sud de l'Angleterre. L'explosion a fait 43 blessés, pour la plupart sans gravité.

Au total, le coût des dommages directs est estimé à USD 100 millions auxquels s'ajoutent les pertes d'exploitation estimées autour de USD 50 millions. SCOR indique que le coût des dommages causés par cette explosion n'est pas significatif pour le Groupe.

DÉCEMBRE

REMISE DES PRIX DE L'ACTUARIAT SCOR À LONDRES, BERLIN, MILAN ET PARIS

Depuis 15 ans, SCOR réunit des jurys scientifiques indépendants à Londres, Berlin, Milan et Paris afin de primer les étudiants les plus prometteurs des universités et instituts actuariels européens pour leur contribution à la recherche académique.

Chris Daykin, directeur du Département de l'actuariat du gouvernement britannique, a remis le 8 novembre à Londres les prix 2005 pour le Royaume-Uni. Deux prix ont été décernés récompensant Linda Kozłowska pour ses travaux de recherche sur le thème "Modelling extreme values with reference to river flooding", et Aris A. Galiotos pour son étude sur "Stochastic volatility models with jumps".

Werner Kratz, professeur à l'Université d'Ulm, a remis le 10 novembre à Berlin les prix 2005 pour l'Allemagne. Trois prix ont été décernés récompensant Sandra Gaisser pour sa recherche sur "Stochastic Mortality Models and Securitization in Life Insurance", Jörn Dunkel, pour ses travaux sur "Efficient Monte-Carlo Simulations for convex risk-values" et Maïke Stritt pour son étude sur le thème "Actuarial Analysis of decrement tables in employee benefit schemes".

Umberto Gavazzi, administrateur délégué Émérite de Scor Italia, a remis le 30 novembre à Milan les prix 2005 pour l'Italie. Deux prix ont été décernés récompensant Federico Lama pour son étude sur "le contrôle de la gestion financière des fonds de pension" et Massimo Longinotti pour ses travaux sur "Solvency II et le contrôle de solvabilité des compagnies d'assurance Non-Vie".

André Lévy-Lang, professeur associé émérite à l'Université de Paris-Dauphine et président du jury, a remis le 15 décembre à Paris le prix 2005 de l'actuariat pour les pays francophones. Trois prix ont été remis. Ils récompensent Antoine Delwarde de l'Université de Louvain pour son mémoire sur le "Modèle log-bilinéaire pour l'élaboration de tables de mortalité prospectives", Pierre Vendé de l'ESSEC pour son mémoire sur le thème "Couvertures Indicielles en Réassurance Cat : prise en compte de la dépendance spatiale dans la tarification" et Stéphane Loisel de l'Université Lyon I pour sa thèse sur la

“Contribution à l'étude de processus univariés et multivariés de la théorie de la ruine”.

L'ensemble de ces prix ont été remis en présence de Denis Kessler, Président du groupe SCOR ou de Patrick Thourot, Directeur général. Ils confirment l'importance que le groupe SCOR accorde au développement de la science actuarielle en Europe.

20
DÉCEMBRE

CYCLONE WILMA

Le groupe SCOR évalue l'impact total du cyclone Wilma sur son résultat net à EUR 18 millions nets de rétrocession, y compris primes de reconstitution et après impôts.

Les dommages causés par le cyclone Wilma affectant le groupe SCOR sont situés quasi exclusivement au Mexique.



Qu'est-ce que le SMP (Sinistre Maximum Possible) ?

1- Le principe du « scenario catastrophe »

Le principe du scenario catastrophe est issu de l'histoire des grandes pertes commerciales et/ou industrielles ou la séquence de la série d'événements se rapproche de la loi de Murphy qui dit “tout désordre, qui pourrait éventuellement avoir lieu, aura lieu”.

En conséquence, en considérant cette loi de Murphy, il faut se préparer au pire, en avance, pour pouvoir fournir la meilleure couverture à nos clients.

2- La nécessité d'estimer le « scenario catastrophe »

L'évaluation et le calcul du SMP sont nécessaires :

A- pour le réassureur en termes :

- d'évaluation de l'exposition au risque ;
- d'ajustement des limites et sous-limites pour éliminer le risque de fréquence ;
- d'optimisation de la réassurance ;
- de tarification.

B- pour la cédante en termes :

- d'identification et d'évaluation des risques ;
- de mise en place d'un programme de contrôle des risques ;
- de mise en place d'un programme de financement du risque (dont l'assurance fait partie).

3- Définition SCOR

Chaque compagnie utilise sa propre terminologie. Celle de SCOR Global P&C est la suivante :

Le Sinistre Maximum Possible (SMP) est l'estimation, en termes monétaires, de la plus grosse perte pouvant être anticipée pour un événement assuré. Elle correspond au scenario catastrophe après étude approfondie de tout événement ou combinaison d'événements, en particulier :

- **Incendie** : tous les systèmes de protection incendie sont inopérants, les efforts manuels pour combattre l'incendie sont inefficaces et l'incendie ne peut être stoppé que par un obstacle infranchissable ou le manque de continuité du combustible ;
- **Toutes autres pertes** : tous les scenarios possibles doivent être considérés au-delà de l'incendie et de l'explosion, en particulier les catastrophes naturelles (tremblement de terre, tempête, inondation), guerre civile et catastrophes causées par l'homme. Par définition, le sinistre maximum possible n'inclut pas :
 - **Les catastrophes causées par l'homme** : l'action intentionnelle (par exemple : terrorisme, sabotage, guerre)
 - **Les pertes catastrophiques, considérées comme sortant du domaine de la probabilité.** Par exemple les risques liés aux Astéroïdes Potentiellement Dangereux (*PHA - Potentially Hazardous Asteroids*) ou au Objets Proche de la Terre (*NEO - Near Earth Objects*) ne sont pas couvertes par la définition du sinistre maximum possible.

Intelligence, contrôle et expertise

Compétences, expertise et diversité
Finance, contrôle et système

PAGE 36

PAGE 40

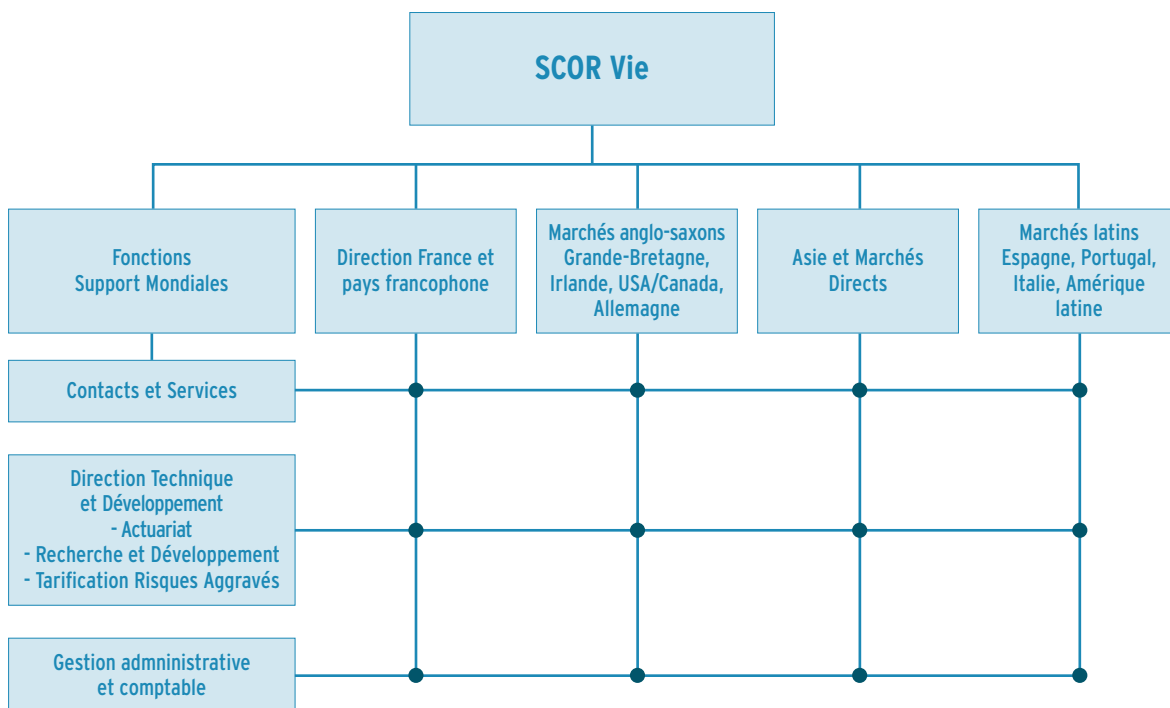
INTELLIGENCE, contrôle et expertise

Compétences, expertise et diversité

UNE STRATÉGIE : SCOR EXERCE DEUX MÉTIERS, LA RÉASSURANCE VIE ET LA RÉASSURANCE DE DOMMAGES ET RESPONSABILITÉ

Le groupe SCOR est constitué d'une société de tête rassemblant les fonctions centrales, et de deux entités opérationnelles.

SCOR Vie filiale à 100 % de SCOR SA regroupe les souscriptions d'assurances de personnes (créée en 2003).



La réassurance de Personnes regroupe les produits d'assurance vie et couvre également les dommages aux personnes comme les accidents, l'invalidité, la santé, le chômage et le risque de dépendance.

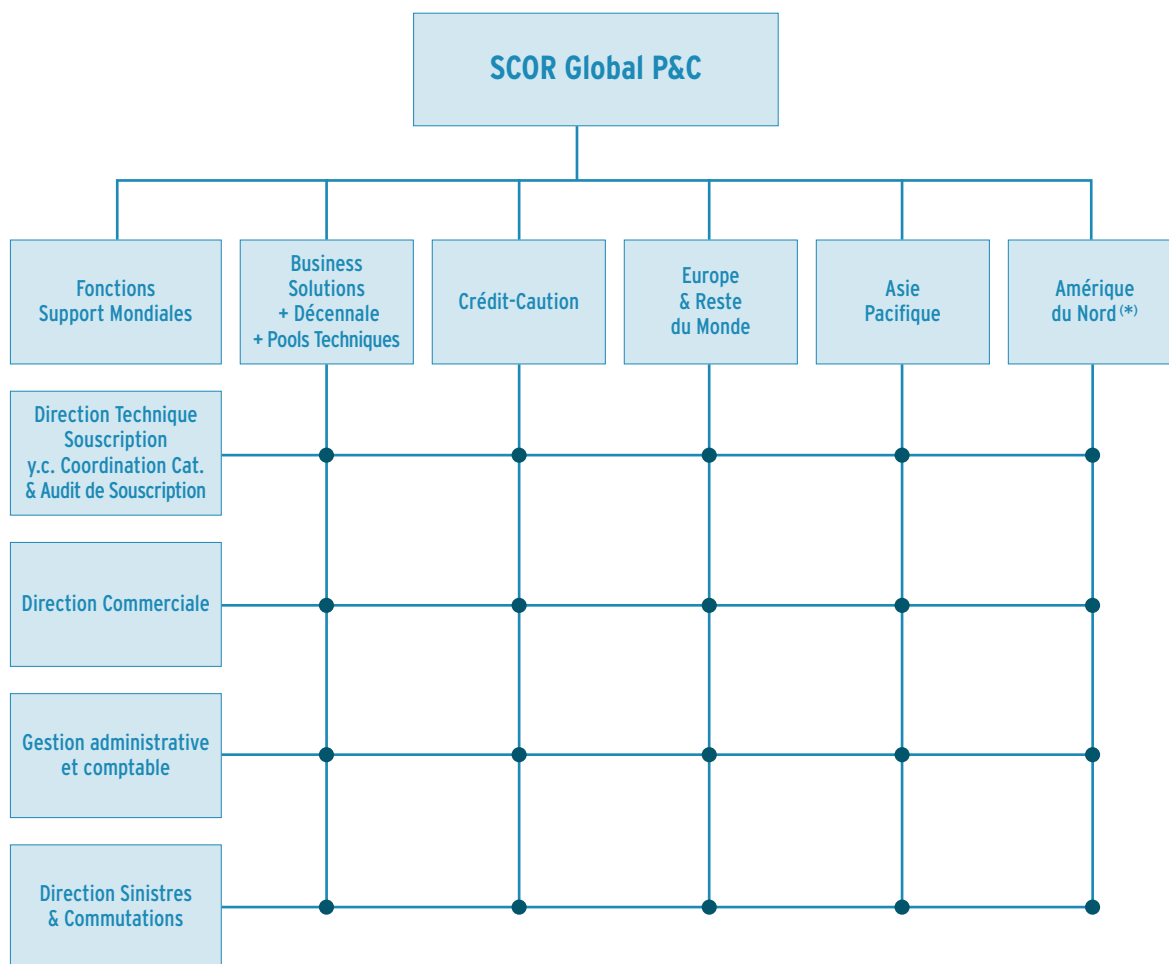
Intervenant dans plus de 70 pays, SCOR Vie a développé une expertise technique forte et reconnue sur les risques de mortalité et de longévité et sur la dépendance. Elle offre à ses clients des services à haute valeur ajoutée : sélection des risques, analyse de portefeuilles, gestion des sinistres, cycles de formation.

SCOR Vie dispose de 12 implantations dans le monde et fait partie des dix premiers réassureurs vie mondiaux.

SCOR Vie met à la disposition de ses clients tous les outils les protégeant des aléas de sinistralité et constitue un partenaire privilégié de leur développement. SCOR Vie aide ses clients à piloter leur exposition et partage leurs risques. Un engagement de long terme essentiel à son activité garantit la haute qualité des services de SCOR Vie.

SCOR Vie met ses équipes à disposition de ses clients, leur offrant ainsi les moyens de définir au mieux leur politique d'acceptation et de mieux maîtriser leur sinistralité.

SCOR Global P&C est l'entité en cours de création qui rassemblera, sous réserve d'approbation par l'Assemblée Générale du 16 mai 2006, l'ensemble des souscriptions d'assurance dommages et responsabilités au sens large.



(*) États-Unis, Canada, Mexique, Caraïbes & Amérique Centrale

Les Traités Dommages, les Grands Risques d'Entreprises et le Crédit-Caution constituent les principales activités de réassurance Non-Vie du groupe SCOR.

La création d'une entité regroupant les activités dommages du Groupe a pour but de simplifier l'organisation du Groupe, d'accroître sa performance opérationnelle, d'optimiser son réseau commercial mondial, de créer des synergies entre les différentes entités Non-Vie du Groupe et de contribuer à la réduction des coûts.

SCOR Global P&C propose à ses clients - assureurs et grands groupes industriels - une offre complète et intégrée de produits et services de réassurance de dommages et opère dans 134 pays.

L'activité de SCOR Global P&C s'organise autour de trois grandes zones géographiques : Europe et Reste du Monde, Asie-Pacifique, Amérique du Nord. Chaque zone géographique dispose localement des compétences nécessaires, tant en matière commerciale que technique et actuarielle.

DES COMPÉTENCES : SCOR VALORISE LA PERFORMANCE ET L'EXPERTISE DE SES COLLABORATEURS

Une gestion active des ressources humaines en adéquation avec l'évolution du Groupe

La politique Ressources Humaines a pour vocation d'accompagner et d'anticiper les évolutions de l'organisation du Groupe et de ses métiers. Chaque entité du Groupe bénéficie d'un support Ressources Humaines dédié qui vise à apporter la souplesse et la réactivité nécessaires à l'évolution de l'activité.

Conformément aux principes présentés le 10 juin 2005 dans le cadre du projet New SCOR, un important dispositif visant à optimiser les ressources humaines s'est engagé.

Il s'est concrétisé par :

- le redimensionnement du Groupe et de ses effectifs, notamment en France, par la mise en place d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi,
- l'intensification de la gestion individuelle des carrières,
- l'introduction pour l'ensemble des collaborateurs dans le monde, d'un système de rémunération variable directement lié à la performance individuelle,
- le développement de la polyvalence des compétences et leur optimisation ainsi que la fidélisation des talents,
- le développement de la culture Groupe et l'association du management dans le monde entier au succès de l'entreprise par une politique d'attribution d'actions gratuites et de stock-options.

Un Groupe adapté à son profil d'activité redimensionné

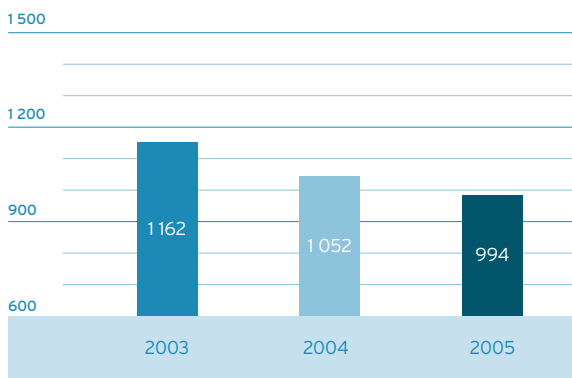
Le plan New SCOR est un plan global d'amélioration de la performance opérationnelle et fonctionnelle du Groupe. Il vise l'atteinte d'un ratio de coûts de l'ordre de 5 % d'ici fin 2007, et prévoit notamment une réduction des coûts pour moitié réalisée par une contraction des frais de structure et pour moitié par une réduction correspondante de la masse salariale.

En vue de la réalisation de l'objectif de réduction de la masse salariale et d'amélioration de la performance de l'organisation, un Plan de Sauvegarde de l'Emploi pour la France a été annoncé le 10 juin 2005, ouvert le 5 septembre 2005 et a pris fin le 31 décembre 2005. Ce Plan reposait uniquement sur le volontariat et a reçu un avis favorable le 2 novembre 2005 sur ses modalités par le Comité d'Entreprise. Au total, 101 personnes quittent effectivement le Groupe dans le cadre de ce Plan. Les départs s'effectuent jusqu'au 30 juin 2006.

Entre 2004 et 2005, les effectifs du Groupe ont diminué de 5,5 %. Ces chiffres n'intègrent que pour une très faible part les départs liés au Plan de Sauvegarde de l'Emploi en France, ceux-ci s'effectuant principalement au cours du premier semestre 2006.

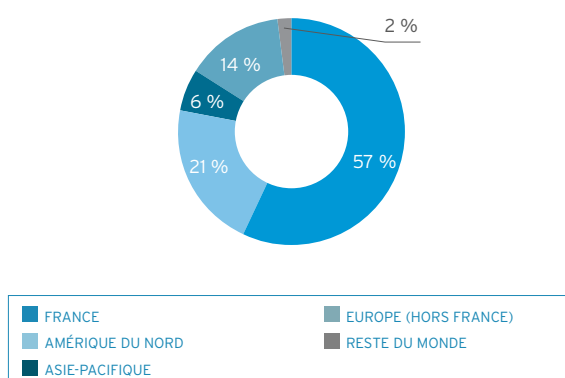
Au 31 décembre 2005, 994 collaborateurs travaillent dans le Groupe, répartis dans 18 pays et sur 3 continents. La répartition géographique des effectifs a évolué au bénéfice d'un renforcement relatif de la présence du Groupe en Europe et en Asie conformément à la stratégie de souscription poursuivie dans le cadre du Plan Moving Forward.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DU GROUPE SCOR DEPUIS 2003



LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EFFECTIFS

AU 31-12-2005



Une gestion des carrières et une rémunération individualisées

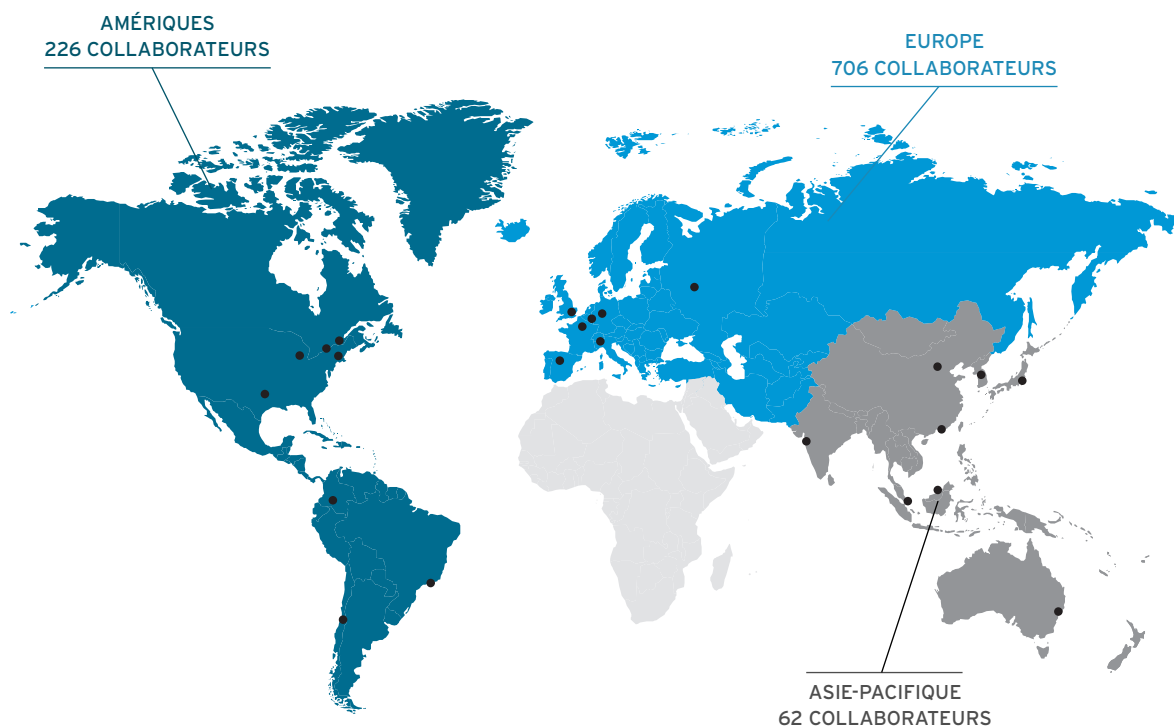
Optimiser la gestion des ressources humaines est un volet essentiel du Plan New SCOR. Une politique de rémunération adaptée à la stratégie de l'entreprise pour attirer, motiver et retenir les talents est partie intégrante de New SCOR. Un examen approfondi des situations salariales individuelles a été lancé en 2005 pour vérifier l'adéquation des rémunérations de SCOR avec celles en vigueur sur le marché.

Afin d'associer ses collaborateurs à la performance du Groupe, SCOR a mis en place un système de rémunération global et mondial fondé sur les performances individuelles et collectives. Ce système comprend l'attribution d'une part variable ou d'un bonus contractuel lié à l'atteinte des objectifs individuels, un intéressement collectif et une participa-

tion aux bénéficiaires, un plan d'attribution gratuite d'actions et un plan de stock-options. Le système d'attribution d'actions gratuites comporte une période d'acquisition de deux ans, permettant d'introduire un élément de fidélisation et d'association au capital du Groupe. Un plan de stock-options (exercibles en 2009) complète ce dispositif en intéressant les collaborateurs de SCOR à la création de valeur pour l'actionnaire.

New SCOR annonçait également le renforcement de la gestion individualisée des carrières dans l'ensemble du Groupe. 2005 voit ainsi le lancement de « New Scor Talents », projet de gestion individuelle des carrières visant à anticiper les besoins de l'entreprise en matière de Ressources Humaines en identifiant les évolutions en termes d'organisation et de compétences requises.

CARTE DE RÉPARTITION DES EFFECTIFS MONDE



Finance, contrôle et système

UN MÉTIER : SCOR CONTRÔLE ET MAÎTRISE LE RISQUE

Tout au long des différentes étapes de souscription et de gestion du risque, opérationnels et fonctionnels, en France comme à l'étranger, les acteurs de SCOR participent au contrôle interne et sont impliqués dans la mise en œuvre des procédures de contrôle.

1. Des règles et des procédures encadrées :

Des guides de souscription rédigés par la Direction du Contrôle des Risques Groupe en collaboration avec les entités de souscription précisent les capacités de souscription déléguées à chaque entité ainsi que les règles de souscription à respecter. Les affaires sortant du cadre ainsi défini sont soumises à des procédures d'autorisation spéciales.

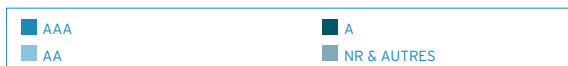
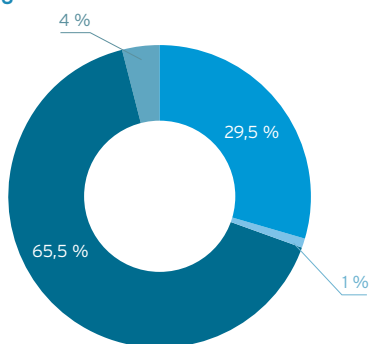
À partir de ces règles de souscription, qui s'appliquent à l'ensemble des unités de souscription dans le monde, un Plan de Souscription est défini chaque année par branche d'activité et par zone géographique.

La Direction du Contrôle des Risques Groupe détermine ensuite le capital économique nécessaire pour mettre en œuvre ce plan de souscription. Le capital économique est alloué à chaque pôle de réassurance et constitue la référence pour fixer et contrôler la rentabilité attendue de chacun d'entre eux.

À l'issue de ce processus, la Direction des Rétrocessions Groupe et du Contrôle des Risques Catastrophiques, placée sous l'autorité du Chief Risk Officer, établit le plan de rétrocession interne et externe pour l'activité de réassurance de dommages et responsabilité et le met en œuvre. Elle est responsable de sa bonne application et du suivi de la solvabilité des rétrocessionnaires afin de garantir une protection efficace :

NOTATIONS DES RÉTROCESSIONNAIRES CAT DE SCOR

AU 01-01-2006



Une procédure spécifique à la réassurance de personnes a, par ailleurs, été instaurée en vue de lutter contre le blanchiment, au sein du Département de la Prévention des Fraudes et de la Sécurité, rattaché à la Direction générale de SCOR Vie.

2. Un Système d'Information dédié au contrôle de la souscription et à la sécurité du Groupe :

Le Système d'Information du Groupe apporte les instruments de support et de contrôle des décisions de souscription.

Concernant la souscription des traités de réassurance P&C, MATRIX, le nouveau système de tarification et de souscription des traités dommages et responsabilité a été adopté par les actuaires et souscripteurs du Groupe lors des renouvellements 2006. Le nombre de modèles actuariels de tarification a été réduit, et l'ensemble des modèles mondiaux sont désormais standardisés et répertoriés. Toutes les cotations se déroulent suivant une même logique, enchaînant les mêmes étapes depuis l'entrée des données des cédantes jusqu'aux phases de calcul, éventuellement relancées après variation des conditions.

Pour l'activité de réassurance Vie, le projet IRIS de constitution d'une base technique, référentiel unique et central de toutes les études actuarielles et des composantes utilisées (paramètres techniques, tables de mortalité...), est engagé dans le même but de standardisation et de traçabilité des opérations de souscription.

En matière d'analyse des risques catastrophiques, à la suite de deux années exceptionnelles en matière de sinistres catastrophiques, SCOR a décidé de compléter ses capacités et a adopté la plate-forme de modélisation de risque EQECAT Inc. comme nouvel outil de gestion d'exposition. EQECAT fournit une plate-forme d'évaluation pour plus de 140 expositions du Groupe dans 88 pays. Les données d'engagements sont reportées directement dans le gestionnaire in-house Omega, qui pilote l'activité de réassurance du Groupe.

En ce qui concerne le suivi et l'entretien de l'expertise des risques, l'ensemble des souscripteurs ont un accès personnalisé aux informations clés sur leurs marchés et leurs produits, grâce à SCORWatch, la solution d'intelligence économique du Groupe, qui fournit une information immédiate et à forte valeur ajoutée sur l'évolution des risques souscrits.

3. Contrôle des processus de reporting et comptabilité

La Direction Plan, Budgets, Résultats (PBR), au sein de la Direction Financière Groupe, est responsable du reporting comptable et financier, du contrôle et du pilotage des résultats et de l'établissement des comptes des différentes sociétés du Groupe et des comptes consolidés aux normes IFRS et américaines.

Un département « Méthodologie et process » au sein de PBR assure l'homogénéité des procédures et des présentations comptables ainsi que les méthodes de contrôle.

4. Contrôle des réserves et gestion des sinistres

La bonne adéquation des réserves du Groupe fait l'objet de contrôle et de suivi systématiques par la Direction de l'Actuariat Groupe qui opère un contrôle centralisé des méthodes, outils et résultats des calculs de provisionnement de sinistre pour toute l'activité de réassurance de dommages et responsabilité.

Il a également pour mission de mettre en œuvre des méthodes normalisées de provisionnement de sinistre pour l'ensemble du Groupe, et de vérifier la cohérence des politiques de provisionnement au sein du Groupe, en liaison avec les actuaires internes de chaque entité et éventuellement externes (États-Unis, Canada, zone Asie-Pacifique). Concernant le pôle SCOR Vie, les traités de réassurance font l'objet d'estimations, qui sont revues systématiquement à chaque clôture trimestrielle par les souscripteurs, les gestionnaires et la Direction Technique.

Concernant la gestion des sinistres un Comité des grands sinistres Groupe permet d'examiner et de gérer rapidement les sinistres majeurs et ceux susceptibles de générer des contentieux. Par ailleurs, des audits de services sinistres des clients sont effectués par des experts sinistres des principales entités de SCOR.

5. L'Audit Interne

La Direction de l'Audit Interne, rattachée à la Direction générale du Groupe, est chargée de contrôler le respect des procédures de maîtrise des risques et d'informer la Direction générale et les directions opérationnelles et fonctionnelles du résultat de ses audits et des éventuelles procédures à mettre en place. Le plan d'audit annuel est arrêté par le Comité des Comptes et de l'Audit. La Direction de l'Audit Interne conseille les responsables d'entités dans l'établissement de leurs plans d'autocontrôle, recommande la mise en place des procédures et outils nécessaires au contrôle des risques et veille à la pertinence et au respect par les entités opérationnelles et fonctionnelles des procédures de contrôle. Dans le cadre de la mise en application de la loi américaine de 2002 Sarbanes-Oxley, la Direction de l'Audit Interne a réalisé une carte détaillée des risques sur l'ensemble des filiales du Groupe.

DES SOLUTIONS : FINANCE ET GESTION DU CAPITAL

À l'heure de la convergence des activités d'ingénierie financière et de réassurance, la Direction Financière Groupe est en charge de la gestion de l'actif de SCOR, alliant contribution aux activités de réassurance et la performance financière du Groupe. La Direction Financière Groupe met en œuvre les décisions stratégiques d'allocation d'actifs telles que définies par le Comité d'Investissement et s'assure de leur parfaite exécution.

Elle pratique une politique d'adossement actif-passif rigoureuse et veille à l'optimisation de la gestion de trésorerie à travers le monde. La Direction Finance Groupe est aussi en charge du reporting financier pour l'ensemble du Groupe, des activités de comptabilité générale, de consolidation et de fiscalité.

La politique d'investissement de SCOR est en grande partie centralisée. Les décisions stratégiques d'allocation d'actifs sont définies annuellement, revues et actualisées régulièrement par le Comité d'Investissement, sous le contrôle du Conseil d'Administration. Le Comité d'Investissement assure le suivi et le pilotage de la performance du portefeuille d'investissements en se fondant sur une analyse détaillée de l'évolution des marchés financiers et en prenant en compte tout développement susceptible d'avoir un impact sur l'évolution du portefeuille ainsi que sur les activités de réassurance.

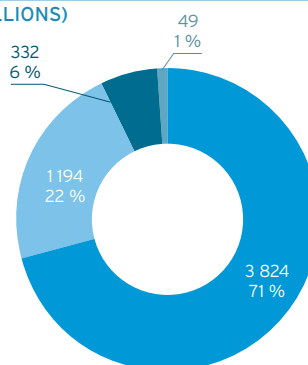
La stratégie en matière de placements reflète le profil des engagements de SCOR : la durée des actifs est en ligne avec la durée projetée des engagements. Ainsi, la durée moyenne pondérée des valeurs à échéance fixe du Groupe au 31 décembre 2005 est d'environ 4 ans.

De même, la politique de gestion d'actifs vise à réduire l'exposition du Groupe aux risques de change. Les investissements sont généralement effectués dans des actifs libellés dans les mêmes devises que celles correspondant aux engagements y afférents. De plus, le Groupe procède à des opérations de couverture du risque de change par l'intermédiaire de swaps de devises ou autres instruments dérivés de couverture.

Le portefeuille du Groupe est principalement constitué d'obligations à moyen terme émises ou garanties par des gouvernements. Le solde du portefeuille est composé d'obligations d'entreprises de qualité, d'actifs immobiliers et de liquidités ou actifs à court terme.

PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE DU GROUPE SCOR EN FONCTION DE LA NOTATION AU 31-12-2005

(EN EUR MILLIONS)

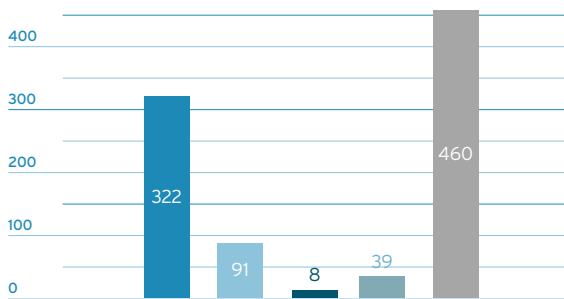


■ GARANTIE ÉTAT ET AAA
■ AA ET A
■ BBB ET < BBB
■ NON NOTÉ

Une politique financière plus active s'est traduite en 2005 par un meilleur rendement des placements. La contribution des résultats financiers du Groupe au résultat net progresse : les produits financiers pour 2005 s'élèvent à EUR 460 millions, par rapport à EUR 346 millions pour l'année 2004, soit une hausse de 33 %. Cette orientation stratégique a permis au Groupe de bénéficier de l'évolution positive des marchés financiers.

PRODUITS FINANCIERS, EN EUR MILLIONS

AU 31-12-2005



■ PRODUITS DES PLACEMENTS
■ PLUS OU MOINS VALEURS DE CESSIION DES PLACEMENTS, NETTES DE DÉPRÉCIATIONS
■ EFFET CHANGE
■ VARIATION DE JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT
■ TOTAL PRODUITS FINANCIERS

SCOR et le développement **durable**

SCOR ET LE développement durable

Le développement durable au sein du groupe SCOR n'est pas une démarche de circonstance. C'est un choix stratégique. Ce choix est inscrit dans une culture d'entreprise et dans la manière de pratiquer le métier de réassureur : en réassurance Vie comme en réassurance de dommages, la stratégie du groupe SCOR est de privilégier une approche de long terme. Dans les relations avec ses grands clients industriels, par exemple, les experts de SCOR participent à l'élaboration des grands projets de la création à l'exploitation sur de nombreuses années. En réassurance Vie, le Groupe fonde ses relations sur l'accompagnement long de ses clients, du financement de leurs activités au partage de projets de recherche communs sur les lignes de spécialités de SCOR comme la longévité, la dépendance ou les risques aggravés.

Dans l'environnement cyclique de certains marchés de la réassurance, ce choix est structurant. C'est un message clair vis-à-vis de nos clients que, quelles que soient les variations cycliques de l'activité, nous leur serons fidèles. C'est aussi un choix créateur de valeur, d'un immatériel essentiel dans le métier de réassureur : ce choix crée de la confiance.

Parmi les contributions les plus remarquables de SCOR à une démarche de développement durable, les trois axes suivants ont reçu une attention et un développement tout particulier en 2005 :

1. ENVIRONNEMENT : SCOR VEILLE À LA DIFFUSION DES BEST PRACTICES EN MATIÈRE DE DESIGN INDUSTRIEL DES GRANDS PROJETS

Par la nature de son approche de long terme, SCOR est associé en amont aux projets industriels de ses clients. SCOR apporte son expertise technique et financière en matière de réassurance et les critères de souscription du Groupe exigent le respect de ces best practices en matière de protection de l'environnement, le respect des normes nationales et internationales indispensables à respecter. Lors des cofinancements de projets avec les organisations multilatérales (BERD, Banque Mondiale, Banque asiatique de développement, etc.), SCOR intervient en amont des projets afin de veiller à la diffusion des normes spécifiques à ces projets et à leur application dans la lettre et dans l'esprit. Le réassureur, partenaire indispensable des grands projets, devient ainsi le canal privilégié de création d'une norme de marché et de la diffusion des meilleures pratiques, que leur origine soit légale ou privée.

Cette influence est essentielle à la démarche de développement durable qui, dans la vision de SCOR, ne doit pas procéder de la loi, mais des comportements des acteurs de marché. SCOR, en tant que réassureur global de premier plan, est un véhicule essentiel de la soft law, dont la portée semble particulièrement adaptée aux enjeux du développement durable.

2. DÉVELOPPEMENT : SCOR ANIME LE DÉBAT SUR LA PROTECTION FINANCIÈRE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT CONTRE LE RISQUE DE CATASTROPHE NATURELLE

Spécialiste de l'évaluation et de la gestion des grands risques catastrophiques à travers le monde, SCOR et l'ensemble de ses collaborateurs sont particulièrement sensibles à la réalité de ces risques aux enjeux humains et financiers majeurs que leur prévention permet, et permettrait, de mieux appréhender.

Rappelons ainsi que :

- dans les pays les plus pauvres (au sens ONU), moins de 1 % des pertes dues à des catastrophes naturelles sont assurées ;
- 95 % des morts dues aux catastrophes naturelles sont situées dans ces pays ;
- en pourcentage du PIB de ces pays, les pertes financières dues à des catastrophes naturelles sont 20 fois plus grandes que dans les pays développés (sens ONU).

L'émotion créée par le tsunami de décembre 2004 a sans aucun doute trouvé sa source dans la découverte par le grand public de cette réalité cruelle. SCOR milite depuis trois ans pour une réflexion globale associant les organisations financières internationales, les grands réassureurs et les gouvernements des pays les plus pauvres et les plus exposés aux catastrophes naturelles (Asie du Sud-Est et Afrique). Lors de conférences et par des articles de recherche, le management de SCOR participe à la prise de conscience de ce sujet essentiel au développement durable. Car les programmes multilatéraux traditionnels d'aide au développement sont d'expérience extrêmement vulnérables aux catastrophes naturelles qui peuvent dans certains pays remettre brutalement en cause de nombreuses années de travail de ces organisations, par exemple dans le cadre du développement agricole, d'efforts de redressement des finances publiques ou de développement du microcrédit ou d'une petite industrie. Une inondation

majeure, un cyclone, un tremblement de terre sont des menaces fatales pour les économies fragiles des pays en développement.

Parmi les enjeux de l'élaboration de couvertures des risques catastrophiques dans ces pays, SCOR, comme les organisations de l'OCDE ou de la Banque mondiale par exemple, mettent en exergue les points clés de cette réflexion : (i) la nécessité de solvabiliser la demande d'assurance dans les pays les plus pauvres - ce qui pourrait faire l'objet de programmes de développement -, (ii) le renforcement des règles de solvabilité dans le cadre juridique national d'un marché d'assurance primaire et de réassurance régionale afin de mutualiser d'abord localement une partie du risque, (iii) l'apport et l'intervention des techniques et les réseaux de mutualisation des grands réassureurs internationaux afin de prendre en charge les principaux niveaux de couverture, (iv) la constitution au niveau multilatéral d'une garantie, en dernier ressort, du Fonds Monétaire International, par exemple, permettant de ne pas augmenter le risque systémique qui pèserait sur le système financier international tout en restant dans le mandat de l'institution.

3. SANTÉ : LES CENTRES DE RECHERCHE DE SCOR TRAVAILLENT À L'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À L'ASSURANCE DES PORTEURS DE PATHOLOGIES RARES

SCOR Vie, en prise directe avec les attentes des assurés, développe depuis plus de 30 ans une expertise en sélection des risques. Ce développement s'appuie sur une activité de recherche en sélection des risques conduite par une unité intégrée au département des Risques Aggravés.

Cette équipe se compose de plusieurs médecins-conseils, de spécialités différentes, et de techniciens spécialisés. Elle assure un suivi des évolutions médicales (épidémiologiques, de diagnostic, thérapeutiques...) relatives à des pathologies déjà connues et à des maladies de découverte plus récente. Les résultats de ses travaux trouvent une traduction directe dans Sar@, un outil de tarification en ligne permettant de répondre immédiatement aux demandes les plus standards.

Favoriser l'accès à l'assurance et au crédit emprunteur :

Les équipes de SCOR Vie travaillent à intégrer en continu les progrès de la recherche et de la connaissance des pathologies rares, tant en terme médical qu'en terme statistique, afin de mieux traiter et assurer les risques aggravés.

Sur les deux dernières décennies, les progrès dans l'acceptation par la réassurance des risques aggravés sont très significatifs. L'attention que SCOR Vie a développée sur les pathologies participe largement au fait que la couverture décès emprunteur est significativement plus large en France que dans les autres pays développés.

SCOR Vie est particulièrement en pointe sur deux pathologies rares :

• Hépatite C

Parmi les maladies rares, l'hépatite C est parmi les plus répandues et SCOR suit de très longue date l'évolution statistique et épidémiologique de la maladie. Grâce à une collaboration efficace avec les médecins spécialistes de ces pathologies, son intégration par les réassureurs, et par SCOR en particulier, a été extrêmement rapide. En outre, grâce à l'effet combiné de la qualité de l'information statistique et des progrès médicaux sur cette pathologie, les tarifs d'assurance ont été divisés par 2 en 10 ans.

• HIV+

SCOR suit également depuis l'apparition de l'épidémie les avancées médicales et la constitution de série statistique. Ce suivi a permis à SCOR de fournir, dès les premières années de disponibilités de séries statistiques suffisamment riches, les moyens de tarification et de prise en charge de l'accès à des produits d'assurance.

L'objectif de SCOR Vie est de se mobiliser activement afin de proposer une tarification à toute demande et de faire reculer chaque année le taux de refus d'assurance. Mais du fait de son rôle de réassureur, la décision finale d'assurance réside chez l'assureur primaire. Néanmoins, les relations de proximité et de confiance qu'a développées SCOR Vie avec ses clients en font une entité d'influence puissante.

SCOR est une entreprise adhérente du Pacte Mondial de l'Organisation des Nations-Unies.

Glossaire Carnet d'adresses

Glossaire
Carnet d'adresses

PAGE 47

PAGE 53

Glossaire

ACCEPTATION

Opération par laquelle un réassureur accepte de prendre en charge une partie d'un risque déjà souscrit ou accepté par un assureur. Cette notion s'oppose à celle de cession.

ACTUAIRE

Spécialiste qui applique, en assurance et en réassurance Vie et Non-Vie (Dommages), la théorie des probabilités à l'évaluation des risques et au calcul des primes, des provisions techniques et des provisions mathématiques.

ANNÉE DE COMPTE

Exercice social dans lequel sont enregistrés les comptes. En raison des délais de transmission des informations, pour une même période de garantie, l'année de compte de la cédante et celle du réassureur peuvent être différentes. Pour les réassureurs qui, comme SCOR, souhaitent appréhender plus rapidement leurs résultats, les comptes des cédantes du ou des derniers trimestres qui ne sont pas encore reçus à la date de la clôture font l'objet de prévisions.

ANNÉE DE SOUSCRIPTION

Un contrat de réassurance par année de souscription couvre les sinistres survenus dans le cadre de polices d'assurance sous-jacentes commençant à une date comprise dans la période couverte par le contrat. Cela signifie, par exemple, que si la police d'assurance sous-jacente et le contrat de réassurance ont tous deux une durée de douze mois, le contrat de réassurance couvrira les sinistres sous-jacents survenant durant une période de vingt-quatre mois.

ANNÉE DE SURVENANCE

L'année comptable, au cours de laquelle les sinistres se produisent, quelle que soit la date à laquelle le sinistre est déclaré, enregistré ou réglé.

APÉRITEUR

Assureur principal et premier signataire d'une police d'assurance lors d'une coassurance. C'est la société apéritrice qui définit les clauses et conditions de la police.

ASSURANCE CRÉDIT-CAUTION

Assurance crédit : garantie contre la perte résultant pour un fournisseur de l'insolvabilité de ses clients.

Assurance caution : engagement pris en faveur de bénéficiaire d'une obligation de se substituer à son débiteur s'il devient défaillant.

ASSURANCE DE BIENS

Assurance fournissant une couverture à une personne ou une entité économique possédant ou exploitant des biens réels pouvant être assurés, en cas de perte, dommage ou perte d'exploitation.

ASSURANCE DÉCENNALE

L'assurance décennale couvre les propriétaires d'immeubles et les sociétés de construction contre les sinistres causés par des défauts de construction dans des bâtiments récents, dus à des vices cachés dans les plans, la construction elle-même ou les matériaux employés. Dans de nombreux pays, dont la France, il y a nécessité légale de souscrire une telle couverture. Elle est généralement accordée pour une période de dix ans après la fin de la construction.

ASSURANCE DIRECTE

Contrat souscrit auprès d'un assureur par un particulier, ou une entreprise, pour garantir un risque (bien, service ou personne). Ce contrat peut être souscrit soit directement auprès des agents de l'assureur, soit par l'intermédiaire d'un courtier qui reçoit une commission.

ASSURANCE TRANSPORTS

Assurance qui garantit :

- les dommages causés, à l'occasion d'un transport (maritime, terrestre, fluvial, aérien), à l'appareil de transport (assurance "Corps"), à l'exclusion des véhicules terrestres à moteur, et aux biens transportés (assurance "Facultés") ;
- ainsi que les responsabilités en résultant pour les opérateurs du transport.

ASSUREUR PRIMAIRE

Une société d'assurance délivrant des polices d'assurance au grand public en général ou bien à certaines entités ne faisant pas partie du métier de l'assurance.

BEST ESTIMATES

Niveau des provisions techniques ou mathématiques en Vie et Non-Vie défini en fonction de travaux d'actuaire. Ce niveau de provisions pour charges futures a pour objectif de couvrir l'évolution négative des risques prévisibles avec une probabilité de 0,5.

BONUS DE LIQUIDATION

Profit dégagé sur la liquidation des provisions techniques à la clôture du dossier de sinistres ou à l'achèvement du Traité.

BRANCHE OU CLASSE D'AFFAIRES

Catégorie homogène d'assurances. La présentation uniforme utilisée depuis 1985 par les réassureurs français distingue les branches Vie, Incendie, Grêle, Crédit-Cautions, Risques Divers, Responsabilité Civile Générale, Automobile, Transport, Aviation, les huit dernières constituant l'ensemble des branches Dommages. Sur les marchés anglosaxons, on distingue le plus souvent les affaires Casualty (assurance de responsabilité et accidents du travail), Property (Dommages aux Biens) et les affaires Life (Vie).

BRANCHES DOMMAGES

Branches autres que la branche Vie.

CAPACITÉ DE SOUSCRIPTION

Montant maximal d'assurance ou de réassurance disponible pour couvrir des risques au niveau d'une entreprise ou d'un marché en général. Pour un assureur, la capacité est généralement fonction des capitaux propres, du chiffre d'affaires, et des moyens complémentaires obtenus par la réassurance.

CÉDANTE

Société ou mutuelle d'assurance ou institution de prévoyance qui cède au réassureur une partie des risques qu'elle a souscrits.

CESSION

Opération par laquelle un assureur (la cédante) transfère une partie de son risque au réassureur, de façon obligatoire ou facultative. Cette notion s'oppose à celle d'acceptation.

COMMISSION DE RÉASSURANCE

Pourcentage des primes reversé par le réassureur en traité quote-part ou facultative à l'assureur à titre de participation aux frais d'acquisition et de gestion des affaires qui lui sont cédées.

COMMUTATION

Reprise par la compagnie cédante des risques cédés au réassureur.

CONDITIONS DE RÉASSURANCE

Ensemble des clauses figurant dans le traité de réassurance. Les "conditions de réassurance", au sens économique du terme, couvrent le niveau des commissions, des participations bénéficiaires, la périodicité des comptes et des intérêts sur les dépôts ou de l'absence de dépôts qui déterminent la marge bénéficiaire probable du réassureur.

CONTRAT EN UNITÉS DE COMPTE

Contrat d'assurance vie ou bon de capitalisation pour lequel le montant des garanties et des primes est non pas exprimé en euros mais par référence à une ou des unités de compte telles que des actions de sicav ou des parts de société civile immobilière. Les garanties du contrat sont directement liées à la variation, à la hausse ou à la baisse, d'une valeur cotée sur un marché réglementé ou à la valorisation d'un bien immobilier.

CONTRAT GROUPE

Assurance couvrant contre certains risques (décès, accident, maladie), au moyen d'un seul contrat, plusieurs personnes formant un ensemble homogène, appartenant généralement à une même entreprise ou association.

CUMUL

Ensemble des risques pouvant être touchés par un même événement dommageable ou ensemble des participations souscrites sur un même risque.

CYCLE DE SOUSCRIPTION

Schéma selon lequel les primes d'assurance et de réassurance pour les affaires Non-Vie, les bénéfiques et la disponibilité de couverture augmentent et diminuent au cours du temps.

DÉPÔT

Somme laissée en garantie des engagements pris par le réassureur chez la cédante. Les dépôts espèces sont en général rémunérés par un taux d'intérêt convenu lors de la souscription des affaires. Le revenu des dépôts titres reste acquis au réassureur.

DÉROULEMENT

Le laps de temps compris entre la date de mise en application du contrat d'assurance ou de réassurance souscrits, (ou du moment où l'assureur ou le réassureur sont mis au courant du sinistre) et le règlement afférent. Dans le cadre d'un produit à "déroulement court", les pertes définitives sont connues relativement rapidement alors que pour un produit à "déroulement long", les pertes peuvent n'être connues qu'après de nombreuses années.

DÉVELOPPEMENT NÉGATIF

Sinistres pour lesquels l'estimation initiale se révèle insuffisante.

DOMMAGES AUX PERSONNES

Assurance concernant principalement les sinistres de dommages à tiers (autrement dit d'autres personnes que celles couvertes par la police d'assurance) et la responsabilité civile en découlant.

ÉVÉNEMENT

Agrégation de plusieurs sinistres qui ont une origine aléatoire commune et qui affectent soit un même assuré au titre de plusieurs polices, soit une pluralité d'assurés.

EXERCICE SOCIAL

Période comptable de 12 mois au titre de laquelle est décrite l'activité de l'entreprise.

FRAIS DE SOUSCRIPTION

Le montant cumulé des coûts d'acquisition de la police incluant les commissions et la portion de frais administratifs, généraux et autres relevant de l'activité de souscription.

GOODWILL

Le goodwill est la valeur immatérielle d'une entreprise (positionnement stratégique, notoriété sur le marché...). Le calcul du goodwill est une des méthodes utilisée pour évaluer financièrement une entreprise et sa capacité à créer de la richesse.

MORTALITÉ

Taux de décès des assurés sur la vie ou épargnants.

PERTE POTENTIELLE MAXIMUM / SINISTRE MAXIMUM POSSIBLE (SMP)

Estimation maximale des pertes, en prenant en compte les cédantes et les limites des contrats, causées par une catastrophe unique affectant une vaste zone géographique contiguë, comme un ouragan ou un tremblement de terre d'une telle magnitude que l'on s'attend à ce qu'il ne survienne qu'une fois au cours d'une période donnée, soit tous les 50, 100 ou 200 ans.

POINT D'ATTACHEMENT

Le montant de sinistres au-dessus duquel l'excédent de sinistre est appliqué.

PORTEFEUILLE DE RÉASSURANCE

Ensemble des affaires de réassurance en cours (Traités et Facultatifs) souscrites et gérées par une compagnie.

PRIME ACQUISE À L'EXERCICE

Fraction des primes qui correspond à la durée courue pour un risque à la clôture de l'exercice considéré par rapport à la durée totale de la garantie. La portion des primes non acquises est portée en provision de primes ; elle est incluse dans des provisions techniques.

PRIME DE RÉASSURANCE

Somme perçue par l'assureur ou le réassureur en contrepartie de la couverture d'un risque.

PRIME PURE

Prime équivalente à l'évaluation statistique du risque couvert par l'assureur.

PRIMES BRUTES

Montant des primes reçues des sociétés cédantes. Le montant des primes brutes constitue le chiffre d'affaires de l'exercice.

PRIMES DE RECONSTITUTION

Primes additionnelles facturées dans le cadre de certains contrats en excédent de sinistres pour rétablir la couverture à son montant original après un sinistre.

PRIMES ÉMISES

Primes figurant dans les comptes que l'assureur envoie au réassureur. Estimées par le réassureur pour les comptes non encore reçus à la clôture des comptes de l'exercice, elles se décomposent en deux parties : la partie acquise qui figure au crédit du compte d'exploitation, la partie non acquise portée en provision au passif du bilan.

PRIMES NETTES D'ANNULATION

Primes émises par un assureur, déduction faite des primes annulées.

PRIMES NETTES DE RÉTROCESSION

Montant des primes brutes diminuées des portions de primes versées en rétrocession. S'oppose à primes brutes.

PROVISION COMPLÉMENTAIRE

Les provisions pour sinistre à payer sont enregistrées en comptabilité pour le montant communiqué par les cédantes. Elles peuvent faire l'objet de compléments, calculés en fonction de l'expérience du passé, pour tenir compte de liquidations estimées défavorables dans le futur.

PROVISION D'ÉGALISATION

Provisions réglementaires constituées pour une longue durée par l'assureur ou le réassureur, et destinées à équilibrer les résultats d'exploitations de certains risques, notamment catastrophiques.

PROVISION D'ÉQUILIBRAGE

Provision constituée pour une longue durée par l'assureur ou le réassureur, et destinée à niveler les résultats d'exploitation de certains risques catastrophiques.

PROVISION MATHÉMATIQUE

Montant des sommes que la société d'assurance Vie, ou de Capitalisation, doit constituer et capitaliser pour faire face aux engagements pris envers l'assuré.

PROVISION POUR PRIMES NON ACQUISES À L'EXERCICE

Provisions couvrant, pour chacun des contrats, la part des primes émises de l'exercice se rapportant à la période comprise entre la date de clôture du bilan et la date d'échéance de ces contrats.

PROVISION POUR RISQUES EN COURS

Provisions destinées à couvrir la charge de sinistres pour la période s'écoulant entre la date de clôture des comptes et la date d'échéance du contrat, qui n'est pas couverte par la provision pour primes non acquises.

PROVISION POUR SINISTRES À PAYER

Provisions pour sinistres survenus mais non encore réglés. Elles font l'objet d'estimations par les cédantes qui les communiquent au réassureur.

PROVISION TECHNIQUE

Montant que l'assureur ou le réassureur doit mettre en réserve pour faire face à l'indemnisation des sinistres et aux obligations résultant des contrats qu'il a souscrits.

RATIO COMBINÉ

Somme des frais généraux, des commissions encourues, des sinistres survenus et des provisions complémentaires rapportés aux primes acquises.

RATIO SINISTRES À PRIMES (S/P)

Coût des sinistres survenus et évalués et des provisions IBNR rapportés aux primes acquises.

RÉASSURANCE

Opération par laquelle un assureur s'assure lui-même auprès d'un tiers (le réassureur) pour une partie ou la totalité des risques qu'il a garantis, moyennant le paiement d'une prime.

RÉASSURANCE FACULTATIVE

Réassurance affaire par affaire, risque par risque. Les facultatives sont le plus souvent souscrites pour de très grands risques. Cette réassurance peut être proportionnelle ou non proportionnelle.

RÉASSURANCE NON PROPORTIONNELLE

Engagement du réassureur de participer aux sinistres pour un montant maximum, préalablement arrêté, au-delà de la somme conservée par l'assureur (priorité) et moyennant une prime calculée globalement par le réassureur pour l'ensemble du portefeuille couvert.

RÉASSURANCE NON TRADITIONNELLE

Initialement, réassurance pluriannuelle et multibranche, se référant contractuellement à un engagement ou à un taux de sinistralité maximale (pouvant inclure un système de participation aux bénéficiaires ou de prime additionnelle). Aujourd'hui, elle combine également les comptes de résultats techniques et financiers sous une même couverture, la titrisation des risques d'assurance, les dérivés de crédit et les dérivés climatiques.

RÉASSURANCE PROPORTIONNELLE

Participation du réassureur aux sinistres assumés par l'assureur dans la même proportion que celle des primes qu'il a perçues. La réassurance proportionnelle se fait le plus souvent en quote-part ou en excédent de pleins.

RÉASSUREUR

Société qui s'engage à garantir la fraction de risque que lui cède l'assureur.

RECONSTITUTION

Provisions dans le cadre d'un contrat en excédent de sinistres, en particulier pour les catastrophes et les cumuls interbranches, qui fournissent la reconstitution d'une limite qui a été réduite par la survenance d'un ou plusieurs sinistres. Le nombre de fois que cette opération peut être renouvelée est variable, comme l'est le coût de cette reconstitution.

RÉTENTION

Part du risque que l'assureur ou le réassureur conserve pour son propre compte.

RÉTROCESSION

Cession par le réassureur, moyennant le paiement d'une prime au rétrocessionnaire, d'une fraction des risques qu'il s'est engagé à garantir.

RÉTROCESSIONNAIRE

Celui qui accepte un risque en rétrocession.

RISQUE

Objet de l'assurance (personnes ou biens).

RISQUE POLITIQUE

Ensemble des événements, actions ou décisions d'ordre politique ou administratif pouvant entraîner des pertes pour les entreprises contractant ou investissant à l'étranger.

RUN OFF

Arrêt de toute souscription d'affaire nouvelle sur un portefeuille de risques, qui entraîne le déroulement, dans le temps, du stock des provisions techniques jusqu'à leur épuisement complet. En fonction de la branche, l'opération de run-off peut prendre plusieurs dizaines d'années.

SINISTRALITÉ

Montant correspondant aux sinistres réglés pendant une période donnée, majoré de la variation des provisions pour sinistres survenus mais non encore payés.

SINISTRE

Événement déclenchant la mise en œuvre du contrat et la constatation de provisions.

SOUSCRIPTION

Décision prise par un assureur et un réassureur d'accepter, moyennant la perception d'une prime, de couvrir un risque.

TARIF

Barème dans lequel figurent les différents taux de prime applicables aux risques entrant dans le cadre d'une catégorie d'assurance (tarif automobile, tarif incendie).

TRAITÉ DE RÉASSURANCE

Convention de réassurance entre un assureur et un réassureur définissant les conditions de cession et d'acceptation des risques faisant l'objet de la convention. La réassurance par traité est divisée en deux grandes catégories : la réassurance proportionnelle et la réassurance non-proportionnelle.

TRANCHE BASSE OU TRAVAILLANTE EN EXCÉDENT DE SINISTRE

Réassurance absorbant les pertes se situant immédiatement au-dessus de la limite de rétention du réassureur. Un réassureur de tranche basse (ou travaillante) en excédent de sinistre réglera jusqu'à une certaine limite, au-delà de laquelle un réassureur de tranche supérieure ou bien la cédante sera responsable pour les pertes additionnelles.

Carnet d'adresses

SIÈGE

SCOR

Immeuble SCOR
1, avenue du Général De Gaulle
92074 Paris La Défense Cedex
Tel. : +33 (0)1 46 98 70 00
Fax : +33 (0)1 47 67 04 09
www.scor.com
e-mail : scor@scor.com

FILIALES ET BUREAUX DE REPRÉSENTATION DANS LE MONDE

EUROPE

- **Allemagne**

SCOR DEUTSCHLAND

Rückversicherungs-Actien-Gesellschaft
Seelhorststrasse 3
30175 Hannover
Deutschland
Tél. : +49 (0) 511 2801-0
Fax : +49 (0) 511 2801 160
E-mail : de@scor.com

SCOR VIE DEUTSCHLAND

Zweigniederlassung der SCOR VIE (SA)
Seelhorststraße 3
30175 Hannover
Deutschland
Tél. : +49 (0) 511 2801-0
Fax : +49 (0) 511 2801 183
E-mail : de@scor.com

- **Belgique**

SCOR SERVICES BELUX

Boulevard Brand Whitlock, 87
1200 Bruxelles
Belgique
Tél. : +32 (0) 2 740 25 65
Fax : +32 (0) 2 740 25 69
E-mail : belux@scor.com

- **Espagne**

SCOR IBÉRICA SUCURSAL

Avenida Europa, 19
Edificio II - 3º
28224 Pozuelo de Alarcón
Madrid
España
Tél. : +34 91 799 1930
Fax : +34 91 351 7044
E-mail : es@scor.com

SCOR VIE IBÉRICA SUCURSAL

Pº de la Castellana, 135 - Planta 13 A
28046 Madrid
España
Tél. : +34 91 449 0810
Fax : +34 91 449 0824
E-mail : es@scor.com

• Grande-Bretagne

SCOR UK Company Limited

London Underwriting Centre
3 Minster Court - Mincing Lane
London EC3R 7DD
United Kingdom
Tél. : +44 (0) 20 7375 9400
Fax : +44 (0) 20 7256 3092
E-mail : uk@scor.com

• Italie

SCOR Italia Riassicurazioni

Via della Moscova, 3
20121 Milano
Italia
Tél. : +39 02 6559 1000
Fax : +39 02 2900 4650
E-mail : it@scor.com

SCOR VIE

Rappresentanza Generale per l'Italia

Via della Moscova, 3
20121 Milano
Italia

• Russie

SCOR Moscou

Office 601,
15, Bolshoy Tcherkassky per.
109012 Moskva
Russia
Tél. : +7 (095) 927 0687
+7 (095) 923 8874
Fax : +7 (095) 925 2245
E-mail : ru@scor.com

AMÉRIQUE DU NORD

• Canada

SCOR Canada Reinsurance Company

BCE Place, TD Canada Trust Tower
161 Bay Street, Suite 5000
P.O. Box 615
Toronto, Ontario M5J 2S1
Canada
Tél. : +1 (416) 869 3670
Fax : +1 (416) 365 9393
Wats (800) +1 (800) 268 8207
E-mail : ca@scor.com

SCOR VIE - Canadian Branch

BCE Place, TD Canada Trust Tower
161 Bay Street, Suite 5100
Toronto, Ontario M5J 2S1
Canada
Tél. : +1 (416) 304 6536
Fax : +1 (416) 304 6574
E-mail : ca@scor.com

SCOR VIE - Succursale du Canada

1250 Boulevard René Lévesque Ouest
Bureau 4510
Montréal - Québec H3B 4W8
Canada
Tél. : +1 (514) 933 6994
Fax : +1 (514) 933 6435
Wats 1-888-SCOR VIE
E-mail : ca@scor.com

SCOR Canada Compagnie de Réassurance

1250 Boulevard René-Lévesque Ouest
Bureau 4510
Montréal, Québec H3B 4W8
Canada
Tél. : +1 (514) 939 1937
Fax : +1 (514) 939 3599
E-mail : ca@scor.com

• États-Unis

SCOR Reinsurance Company

One Seaport Plaza
199 Water Street, - Suite 2100
New York, NY 10038-3526
United States
Tél. : +1 (212) 480 1900
Fax : +1 (212) 480 1328
E-mail : us@scor.com

SCOR Life US Re-Insurance Cy

Colonnade Building III,
15305 Dallas Parkway, Suite 700
Addison, TX 75001
United States
Tél. : +1 (972) 560 9500
Fax : +1 (972) 560 9535
E-mail : uslife@scor.com

SCOR Reinsurance Company

One Pierce Place, Suite 600
P.O. Box 4049
Itasca, IL 60143-4049
United States
Tél. : +1 (630) 775 7300
Fax : +1 (630) 775 0846
E-mail : us@scor.com

Commercial Risk Reinsurance Ltd.

C/o IAS International Advisory Services LTD
44 Church Street
Hamilton, BDA HM12
Bermuda
Tél. : +1 (441) 295 3688
Fax : +1 (441) 295 2584
E-mail : bm@scor.com

Commercial Risk Re-Insurance

177 Broad Street
P.O. Box 120019
Stamford, CT 06912
United States
Tél. : +1 (203) 356 3440
Fax : +1 (203) 356 3480
E-mail : mail@commrisk.com

AMERIQUE DU SUD

• Brésil

SCOR Brasil Ltda

Rua da Gloria, 344, Sl. 601/603,
20241 - 180
Rio de Janeiro - RJ
Brasil
Tél. : +55 (021) 2509 4375
+55 (021) 2252 8498
Fax : +55 (021) 2507 1724
E-mail : br@scor.com

• Chili

SCOR VIE CHILE Servicios Técnicos y Representaciones Limitada

Avenida El Bosque Norte 0440
Oficina 1105, piso 11
Las Condes
Santiago de Chile
Chile
Tél. : +56 (02) 203 50 55
Fax : +56 (02) 203 52 46
E-Mail : cl@scor.com

• Colombie

SCOR Oficina de Representación en Colombia

Carrera 16 No. 93 A 16
Oficina 201
Bogota
Colombia
Tél. : +57 (09)1 530 0016/17/18/19
Fax : +57 (09)1 530 0014
E-mail : co@scor.com

ASIE PACIFIQUE

• Australie

SCOR Reinsurance Asia-Pacific Pte. Ltd. Australian Branch

c/o ReCentre
Level 21, Australia Square
264 George Street
GPO Box 3973
Sydney NSW 2001
Australia
Tél. : +(61-2) 9274-3000
Fax : +(61-2) 9274-3033

• Chine

SCOR Beijing Representative Office

Unit 3712, China World Tower 1
No. 1, Jian Guo Men Wai Avenue
Beijing 100004
China
Tél. : +86 (0) 10 6505 5264
Fax : +86 (0) 10 6505 5239
E-mail : cn@scor.com

• **Corée**

SCOR Reinsurance Asia Pacific Pte. Ltd.

Korean Branch
25th Floor, Taepyungro Building
#310 Taepyung-Ro 2 GA
Chung-Gu 100-767 - Seoul
Korea
Tél. : +82 (0) 2 779 7267
Fax : +82 (0) 2 779 3177
E-mail : ko@scor.com

• **Hong Kong**

SCOR Reinsurance Co. (Asia) Ltd.

1603-06 Shui On Centre
6-8 Harbour Road
Wanchai
Hong Kong
Tél. : +852 2864 3535
Fax : +852 2865 3413
E-mail : hk@scor.com

• **Inde**

SCOR INDIA

c/o DBS Business Center
2nd Floor, Raheja Chambers
Free Press Journal Road, 213, Nariman Point
Mumbai 400021
India
Tél. +91 22 56309200
E-mail: in@scor.com

• **Japon**

SCOR Services Japan Co. Ltd.

3F, Kioicho Bldg.
3-12 Kioi-cho, Chiyoda-ku
Tokyo 102-0094
Japan
Tél. : +81 (0) 3 3222 0721
Fax : +81 (0) 3 3222 0724
E-mail : jp@scor.com

• **Malaisie**

SCOR Reinsurance Asia-Pacific Pte Ltd.

Labuan Branch
Level 11 (B), Block 4 Office Tower
Financial Park Labuan Complex
Jalan Merdeka - 87000 FT Labuan
Malaysia
Tél. : +60 87 459 008
Fax : +60 87 459 007
E-mail : my@scor.com

• **Singapour**

SCOR Reinsurance Asia-Pacific Pte Ltd.

143 Cecil Street
20-01 GB Building
Singapore 069542
Singapore
Tél. : +65 6416 8900
Fax : +65 6416 8999
E-mail : sg@scor.com

SCOR VIE Singapore Branch

143 Cecil Street
20-04 GB Building
Singapore 069542
Singapore
Tél. : +65 6220 1730
Fax : +65 6220 1202
E-mail : scorvie@scor.com.sg

SCOR

Société au capital de EUR 763 096 713
R.C.S. Nanterre 562 033 357

SIÈGE SOCIAL

1, avenue du Général De Gaulle
92800 Puteaux
France

ADRESSE POSTALE

Immeuble SCOR
1, avenue du Général De Gaulle
92074 Paris La Défense Cedex France

Téléphone : +33 (0) 1 46 98 70 00
Fax : +33 (0) 1 47 67 04 09

www.scor.com



Société au capital de EUR 763 096 713
R.C.S. Nanterre 562 033 357

Siège social

1, avenue du Général De Gaulle
92800 Puteaux
France

Adresse postale

Immeuble SCOR
1, avenue du Général De Gaulle
92074 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone

+33 (0) 1 46 98 70 00

Fax

+33 (0) 1 47 67 04 09

www.scor.com



L'ART et la Science du Risque